

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine N°47 ÉTÉ 2012



**RENTÉE SCOLAIRE
2012 - 2013
LES ASSOCIATIONS**

Sommaire

La rentrée scolaire 2012/2013
pages 4 à 6

Culture & loisirs, bibliothèque municipale
pages 7 à 9

Les journées du patrimoine
page 10

Les associations
pages 11 à 32

Solidarité & CCAS
pages 33 - 34

Urbanisme : Révision du PLU
pages 35 à 37

Informations
pages 38 - 39

Compte rendu du conseil municipal
pages 40 à 42

Téléphones utiles
page 43

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Maquette & graphisme

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

Comité de rédaction :

N. Benchehida - B. Chiumenti - A. Lancéa - A. Monnier - A. Riou - C-E. Robin -
L-O. Baschet - M. Botton - J. Harter - J. Lerma - J-C Waltrégnny.

Photographies de couverture : A. Lancéa

Photographies :

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - J. Baschet - M. Bianco - O. Bréard - J-C Bréard - V. Carton -
F. Crespo - G. Choppe - J-P. Couteau - M. Deleau - L. Fieux - B. Foucault -
C-M. Robin - M-C. Vandeville.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication
imprimé par Art Dimension à 2 100 exemplaires • Dépôt légal août 2012.

Encore une rentrée qui démarre avec pour ma part un plaisir toujours renouvelé.

C'est le top départ pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de l'épanouissement et de la réussite des petits Vauxois.

Convaincue que l'avenir de chacun dépend d'une éducation de qualité qui favorise l'égalité des chances, la municipalité s'investit dans la défense de l'école républicaine, moteur de l'ascenseur social.

La municipalité dans le cadre qui est le sien, met en œuvre les moyens financiers et humains pour assurer aux enfants un cadre de travail agréable et propre à leur épanouissement.

L'école maternelle sera dotée d'un deuxième tableau numérique, et un nouveau jeu de cour sera installé cet été.

L'école primaire ne sera pas en reste puisque les revêtements de sols seront refaits en partie ainsi que divers travaux d'aménagement qui seront réalisés dans la cour, côté parc.

Cette année encore l'équipe de la restauration scolaire mettra tout son talent et son énergie pour continuer à servir des repas de qualité avec des produits « bio » ou issus de l'agriculture raisonnée, dans une ambiance sereine et conviviale pour nos enfants.

L'augmentation des effectifs nous a conduits cette année à mettre en place un deuxième service pour les enfants de maternelle, avec la création d'un poste supplémentaire. Ces deux services ont considérablement amélioré la qualité du

temps de repas.

Cependant à ce jour nous sommes pratiquement arrivés au maximum de la capacité d'accueil.

Si les effectifs continuent à augmenter, nous nous verrons dans l'obligation de restreindre l'accès à la cantine pour les enfants dont les parents restent au domicile.

Cette année verra aussi l'augmentation des tarifs, répartie sur toutes les catégories de repas servis,

liée en partie au coût

du personnel et aux charges qui ne cessent d'augmenter.

En effet les tarifs n'avaient pas été réévalués depuis 2009.

Tous les services municipaux sont mobilisés cet été afin que chaque petit Vauxois soit accueilli dans les meilleures conditions à la rentrée.

Mes collègues et moi-même leur souhaitons une bonne année scolaire ainsi qu'à leurs parents.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous.



Corinne-Marie Robin
Adjointe au maire aux Affaires scolaires

RENTRÉE SCOLAIRE 2012 - 2013

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2012/ 2013			
	ZONE A	ZONE B	ZONE C
TOUSSAINT	du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre 2012		
NOËL	du samedi 22 décembre 2012 au mardi 7 janvier 2013		
HIVER	du samedi 23 février au lundi 11 mars 2013	du samedi 16 février au lundi 4 mars 2013	du samedi 2 mars au lundi 18 mars 2013
PRINTEMPS	du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2013	du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2013	du samedi 27 avril au lundi 13 mai 2013
ÉTÉ	samedi 6 juillet au lundi 2 septembre 2013		

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le mardi 4 septembre 2012 au Centre de Loisirs.

Le prix de la journée de Centre de Loisirs pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes Vexin-Seine est fixé à 23 euros repas inclus.

Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €.

Le tarif réduit de 10% s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisé par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

Pour plus de renseignements, contacter Laetitia au 01 30 91 45 52.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe du Centre de Loisirs

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil PériScolaire

	Horaires	Tarifs	Tarifs 10%
Matinée	7 h 00 - 8 h 30	2 €	1,80 €
Soirée 1	16 h 30 - 18 h 00	3 €	2,70 €
Soirée 2	18 h 00 - 19 h 30	1,50 €	1,35 €
Soirée 3	16 h 30 - 19 h 30	4,50 €	4,05 €

Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	10% Par journée Par enfant	1/2 journée Par enfant	10% 1/2 journée Par enfant
De 0 à 5000 €	10,57 €	9,50 €	6,87 €	6,17 €
5 001 à 8000 €	12,33 €	11,10 €	8,02 €	7,20 €
8 001 à 12000 €	13,33 €	12,00 €	8,67 €	7,80 €
12001 à 18000 €	14,00 €	12,60 €	9,08 €	8,15 €
+ de 18001 €	14,67 €	13,20 €	9,53 €	8,58 €

Par journée : Extérieur = 23 € repas inclus Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €
Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement obligatoire par courrier

École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directrice Mme Titeux.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Poidevin.

Enfants nés en 2006, 2007, 2008.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 20 et 13 h 20 à 16 h 30.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 20 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire. Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli au delà d'une journée. Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire. Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

- 1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.
- 2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits
- 3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire. Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas occasionnels

Pour le repas occasionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription. Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture. A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2012 / 2013

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
+ 13 500 €	4,00 €	4,00 €
11 500 à 13 500 €	3,85 €	3,85 €
8 001 à 11 500 €	3,70 €	3,70 €
6 001 à 8 000 €	3,45 €	3,45 €
4 001 à 6 000 €	2,95 €	2,95 €
0 à 4 000 €	2,45 €	2,45 €

Tarif exceptionnel 4,85 €
Extérieur (enfants et adultes) 5,60 €

Depuis septembre 2011 instauration d'un forfait de 1,50 € par repas pour les enfants déjeunant à la cantine dans le cadre d'un PAI. Cette somme correspond aux frais de fonctionnement occasionnés, l'enfant amenant son propre repas.

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

- * Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.
- * Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.
- * Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2010 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 € d'où un prix du repas de 2,45 €.

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2012/2013
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)
CES de Meulan, Lycée et CES des Mureaux,

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2012/2013, a été fixé par Véolia.

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écqueville. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

2 sections : 103, 90 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange 4 / 5 : 164 €

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan et François Villon au Mureaux). Cette participation de 45,50 € est versée directement au transporteur.

Le Conseil Général des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels. Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2012 / 2013 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50	9 h 03
	Le Temple	7 h 52	8 h 48
	Mairie	7 h 55	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57	8 h 43
	Cherbourg	7 h 58	8 h 42
	Gare SNCF	8 h 04	9 h 06
	Cimetière	8 h 05	9 h 07
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	9 h 17

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 13	9 h 09
	Lycée F. Villon	8 h 20	9 h 16

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 41	8 h 41
	Cimetière	7 h 42	8 h 42
	Lavoir	7 h 43	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 17	9 h 17
	Lycée Villon	8 h 24	9 h 24

TELEPHONES UTILES

Transports CSO
Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70
Les Cars Lacroix
01 30 40 56 56

CES de Meulan: 01 30 99 90 50
CES Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45
LEP Les Mureaux: 01 34 74 11 82
Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Pour ce début d'année 2012, le mauvais temps aura été un réel défi pour notre équipe de l'animation et du culturel. Ainsi, le carnaval a essuyé quelques gouttes, les jeux de pâques ont dû se dérouler dans l'espace Marcelle Cuche. La Brocante du 1er mai a eu l'opportunité d'une journée ensoleillée pour le plaisir de tous.

De plus, la projection en plein air de courts métrages a pu avoir lieu le soir de la fête des voisins sous un ciel menaçant mais clément. Hélas, à force de pluie, le temps nous aura volé notre fête du 13 juillet qui a été annulée le jour même, notre traditionnel feu d'artifice sera donc reporté ultérieurement, les moules frites et la sangria seront là l'an prochain et, espérons le, avec le soleil !

Pour l'heure nous programmons « un monstre à Paris », film d'animation français pour le 31 octobre et deux séances lors des vacances de Noël, nous soutenons aussi l'association contre champs dans leurs actions futures pour des projets autour de l'image et du cinéma.

Nous aimerions vous présenter une exposition sur le chocolat avec dégustation afin de vous offrir du plaisir pour vos yeux et papilles. Nous souhaitons particulièrement remercier tous les bénévoles présents lors de nos manifestations, sans eux aucunes de nos activités n'auraient pu se faire et ne pourraient se tenir à l'avenir. Nous sommes sincèrement ravis d'être à leurs côtés par tous les temps pour que Vaux-sur-seine s'anime encore et toujours.

En vous souhaitant une bonne rentrée Vauxoise !

Pour l'équipe de l'animation et du culturel.

Aurore Lancéa



AGENDA 2012

manifestations vauchoises 2^{ème} semestre

Septembre

Mardi 4

Rentrée scolaire

Concours de pétanque (vétérans)

DIMANCHE 9

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Espace Marcelle-Cuche

9 h - 12 h & 14 h - 18 h

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16

JOURNÉES DU PATRIMOINE

voir page patrimoine

DIMANCHE 16

RENDEZ-VOUS DES VÉHICULES ANCIENS

Parking de la gare à 10 h

DIMANCHE 30

RONDE VAUXOISE

de véhicules anciens

8 h 30 Parc de la Martinière

DIMANCHE 23

ADGV - Stage Qi Gong

Espace Marcelle-Cuche, salle Sequoia

SAMEDI 29

DON DU SANG

Espace Marcelle-Cuche 14 h-19 h

DIMANCHE 30

CVVX

Les 6 heures de Vaux

Octobre

VENDREDI 5 (dépôt)

SAMEDI 6 (vente)

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 20 - DIMANCHE 21 - LUNDI 22

PORTES OUVERTES

Entre Seine et Jardins

D'un atelier à l'autre

VENDREDI 12

MOSAÏK

Espace Marcelle Cuche

DIMANCHE 14

BANQUET D'AUTOMNE

Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 20

LOTO

de la Caisse des écoles

20 h 30 Espace Marcelle-Cuche



SAMEDI 27

EXPOSITION ŒUVRES DE M. COLBUS

Espace Marcelle-Cuche

FILMS : LES TRÉSORS DE L'ANIMATION

MERCREDI 31

FÊTE D'HALLOWEEN

concours de déguisement

Novembre

MERCREDI 7

CINÉMA Un monstre à Paris

Espace Marcelle-Cuche 14 h

VENDREDI 11

COMMÉMORATION

Armistice de 1914 - 1918

Cimetière de Vaux à 10 h 45



DIMANCHE 25

FNACA

Repas annuel



BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Votre Bibliothèque Municipale, à l'origine, proposait à ses lecteurs des livres ainsi que quelques documents sonores prêtés par la Bibliothèque Départementale des Yvelines.

Elle s'est petit à petit transformée en Médiathèque Municipale en se dotant d'autres « médias » tels que : magazines, CD- audio, DVD de fiction, de musique et de documentaires de tous genres, toujours avec l'aide et les conseils précieux de nos collègues de la BDY.

A partir du mois de Juin, l'acquisition d'un vidéo-projecteur installé dans la salle du conte va nous permettre d'organiser des séances de projection ponctuelles dans de très bonnes conditions.

Le samedi 2 juin, dans le cadre du 1er Week-end du cinéma, la médiathèque, à l'instigation de la toute nouvelle association vauvoise "Contre-Champs" constituée de professionnels du film, organisait pour les tout-petits, la projection d'un magnifique court-métrage d'animation sur le thème du voyage et de l'amitié. Elle fut suivie d'un débat autour de l'album en rapport avec le film.

Merci à Cécile, Marie, Cédric et Cie. Rendez-vous à l'automne pour la fête du film d'animation, et le mois du film documentaire.

L'animation en bibliothèque

Des animations régulières

Des animations régulières et ponctuelles sont proposées tout au long de l'année. Programmes disponibles à l'accueil.

A Vaux P'tites oreilles :

10 h 30 dans la salle du conte.

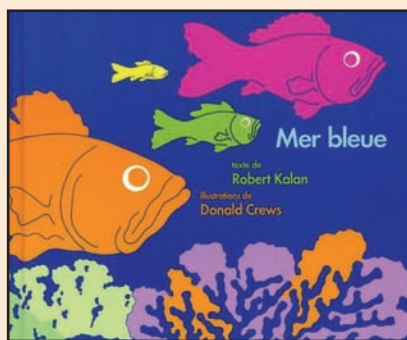
Rencontre et lecture d'histoires un mercredi par mois pour les enfants de 18 mois à 6 ans....

Relais des assistantes maternelles :

tous les deux mois une animation en direction des bébés lecteurs à l'espace Marcelle-Cuche.

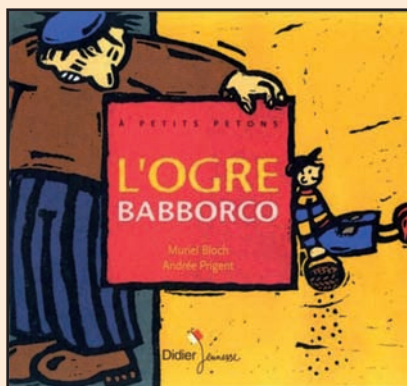
Ciné Mômes :

Projections dans la salle du conte de petits films pour les enfants à partir de 3 ans.



Mercredi 10 octobre :

Raconte-tapis « Mer Bleue » pour les 18 mois - 3 ans.



Mercredi 21 Novembre :

Raconte-tapis « L'ogre Babborco » pour les 5 ans et plus.



Vendredi 16 Novembre : 20 h 30

A NE SURTOUT PAS MANQUER !
(Sur réservation)

L.A.D.I.E.S !

Ou

« Qui a dit que la femme occidentale était tirée d'affaire ? »

Spectacle burlesque et satirique
plein de vie et d'entrain
tout public à partir de 6 ans.

Le saviez-vous ?

© Thierry Copée



Médiathèque : plus qu'une bibliothèque...
la musique et le cinéma y ont leur place.
Et tout cela donnant sur le Parc de la Martinière !



Vendredi 7 Décembre : 20 h 30

Lecteur Public produisant des étincelles
qui vous donneront envie de lire.

L'association « *La voie des livres* » propose :

Marc Roger

Venez à la rencontre de ce passeur de livres,
grand voyageur et auteur de récits de voyages,
surnommé « Le Griot Blanc ».

20 h 30 :

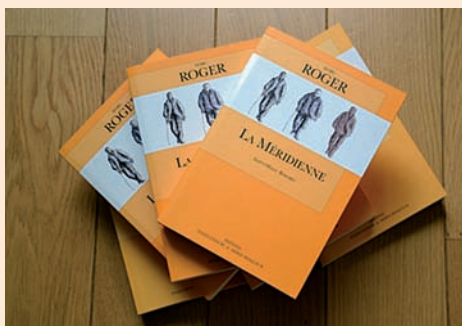
Lecture d'albums à visage caché
(Technique d'animation novatrice et
originale créée par Marc Roger) pour
enfant et adulte à partir 5 ans.

21 h 15 :

Sous le soleil de l'Afrique lectures hu-
moristiques et récits de voyages pour
réjouir et réchauffer le public adulte.



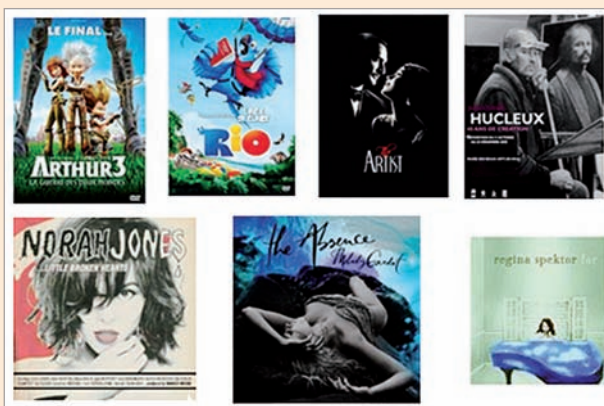
**Une séance de dédicaces vous sera proposée
à l'issue de cette soirée !**



Mercredi 12 et 19 décembre :

Séance de Kamishibai

« La légende du Sapin »
racontée avec le petit théâtre en bois, une belle
histoire de Noël que l'enfant suivra à travers le
déroulement des images.



INSCRIPTION

Apportez un justificatif de domicile
et une pièce d'identité, 5 € pour les
enfants (4 à 14 ans) et 7,50 € pour
les adultes (cotisation annuelle).
Gratuit en dessous de 4 ans.

HORAIRES

Mardi

10 h 30 - 12 h & 14 h - 18 h

Mercredi

9 h - 12 h & 14 h - 18 h

Vendredi

10 h 30 - 12 h & 14 h - 18 h

Samedi

10 h 30 - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h

Nous rappelons que l'accès de la biblio-
thèque est libre et ouvert à toute per-
sonne désireuse de la fréquenter.
Seul le prêt des documents est soumis à
une inscription payante.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

Venez pour le plaisir de découvrir ou de revoir trois beaux lieux à Vaux qui ouvriront leur porte ce week-end du 15 et 16 septembre 2012 : l'église, le château et le "Pavillon d'Artois".



Le château de Vaux en 1887

- **Le château de Vaux** ouvrira son parc aux visiteurs le samedi 15 septembre de 14 h à 17 h.



La courbe d'Artois en 1890

- **Le "Pavillon d'Artois"** ouvrira son parc et ses jardins à la française et à l'anglaise le dimanche 16 septembre de 14 h 30 à 18 h 30.



Saint-Pierre-ès-Liens, vers 1890

- **L'église Saint-Pierre-ès-Liens** sera ouverte le samedi 15 et le dimanche 16 septembre de 14 h à 17 h 30.

Le thème des Journées européennes du Patrimoine nous invite à découvrir "les patrimoines cachés".

Au fil des années, ce week-end voué à la découverte, a permis déjà de dévoiler de nombreuses curiosités cachées ou oubliées appartenant à l'histoire de Vaux-sur-Seine : l'animation autour de lavoirs restaurés, le bâtiment de la Martinière, la vie dans les carrières, l'époque mérovingienne sur les traces de saint Nicaise, la musique sacrée du XIXe siècle, notamment.

Cette année, lors de l'ouverture des portes de l'église, vous pourrez découvrir l'exposition d'une sélection des œuvres d'un plasticien vauchois, Philippe Sabin.

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN-SEINE

Le samedi 15 septembre 2012, notre communauté de communes organise comme chaque année un circuit à la découverte de quatre de nos mairies, lieux publics chargés d'histoire : Jambville, Meulan-en-Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine.

Vous trouverez les détails de cette journée dans le numéro de septembre de "Vexin-Seine Informations", notre bulletin intercommunal.

Comme chaque année les places sont limitées. Pour participer à cette visite gratuite, vous devez réserver dès le lundi 3 septembre 2012, auprès de la communauté de communes Vexin-Seine :

*à partir de 9 h, au 01 30 99 06 07
- par mail en écrivant à contact@vexin-seine.fr
en précisant votre nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et le nombre de places souhaitées.*

Aucune réservation ne sera prise avant le lundi 3 septembre 2012, 9 h.

Nombre de places limité à une cinquantaine.

AVRIL

Voilà déjà 18 ans que notre Association Vauxoise a vu le jour.

Un de ses objectifs était de faire des Recherches sur le passé de notre commune.

Son histoire est très riche, ainsi que son patrimoine. Autre but, les Initiatives Locales, elles furent nombreuses et variées.

Et cela continue. Les recherches dans les archives et la lecture de documents, pas toujours faciles à lire pour des néophytes, s'avèrent passionnantes.

Nous essayerons de vous faire partager nos résultats.

Si vous avez des idées afin d'élargir nos projets et nos activités, venez nous rejoindre ou faites nous part de vos désirs.



Ludmika Zalesak à la restauration du «Mariage de la vierge»

1995 : Restauration d'un tableau du 19^{ème} siècle « Le Mariage de la Vierge », accrochage.

« Le Printemps de Vaux », concert de jeunes talents Vauxois – classique, jazz – variétés – poésie.

« 100 ans de la Martinière ».

Journées du Patrimoine.

Visite, exposition et diaporama sur cette propriété nouvellement inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, propriété de Léon Sari, rénovateur des Folies Bergères.

Etude d'une plantation de vigne communale de 200 pieds.

1996 : Exposition « la vie et les métiers d'autrefois à Vaux-sur-Seine ».

1997 : Salon des collections.

1999 : Chantier de restauration « la



Pompe du Temple ».

Réfection du pavage et des murs entourant cette pompe à roue du 19^{ème} siècle.

Inauguration lors des Journées du Patrimoine avec restauration et bal populaire. Animation à côté de la pompe du Temple.

1999 : Journée distillation. Le bouilleur distille les récoltes de fruits locaux.

2000 : Rallye pédestre. Questionnaire sur le patrimoine.

Création d'un chantier naval.

Construction de « Marottes » et concours pour la mise à l'eau.

« Paris Folies ». Soirée costumée caf conc' Hommage à Yvette Guilbert qui vécut à Vaux.

2001 : Remise en état d'un pressoir ancien. Fête du pressoir, vendange et pressurage suivi d'un bal populaire.

2002 : Circuit des lavoirs avec conteuse.

2003 : Exposition « Vaux dans l'objectif » 100 ans de photos.

2004 : Salon des collections.

2005 : Exposition « Vaux 39/45 » Restauration et bal populaire

2007 : Fête du pressoir

2008 : Rallye pédestre. Questionnaire sur le patrimoine.

2009 : Etude en vue de la restauration du Lavoir Hervieux restauré par la Municipalité suivant notre étude.

Démontage et transport d'un orgue à tuyaux de 8 jeux situé dans la Crypte de l'Eglise St Ferdinand des Ternes à Paris XVII^e.

2010 : Lancement de la restauration de l'orgue : démarches administratives; pour l'implanter dans l'église de Vaux et actions pour rassembler des fonds.

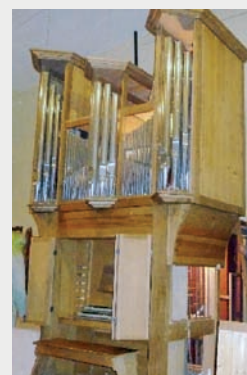
2011 : Poursuite de la restauration de l'orgue.

Inauguration en musique des lavoirs restaurés.

2012 : Redémarrage du « Tambour ».

Avril a décidé d'honorer chaque année deux artistes. Nous avons choisi pour commencer Philippe Sabin, plasticien, pour les journées du patrimoine et Jean Paul Colbus, illustrateur, pendant les vacances de la Toussaint.

Fête de la pomme, le 7 Octobre prochain dans le parc de la Martinière.



L'orgue étant pour tous, il sonnera d'autant plus tôt que chaque Vauxois acceptera de nous encourager par un don si petit soit il - Merci (déduction fiscale) Chèque à l'ordre d'AVRIL

Les membres se réunissent chaque premier vendredi du mois à 20 h 30 au 87 Rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

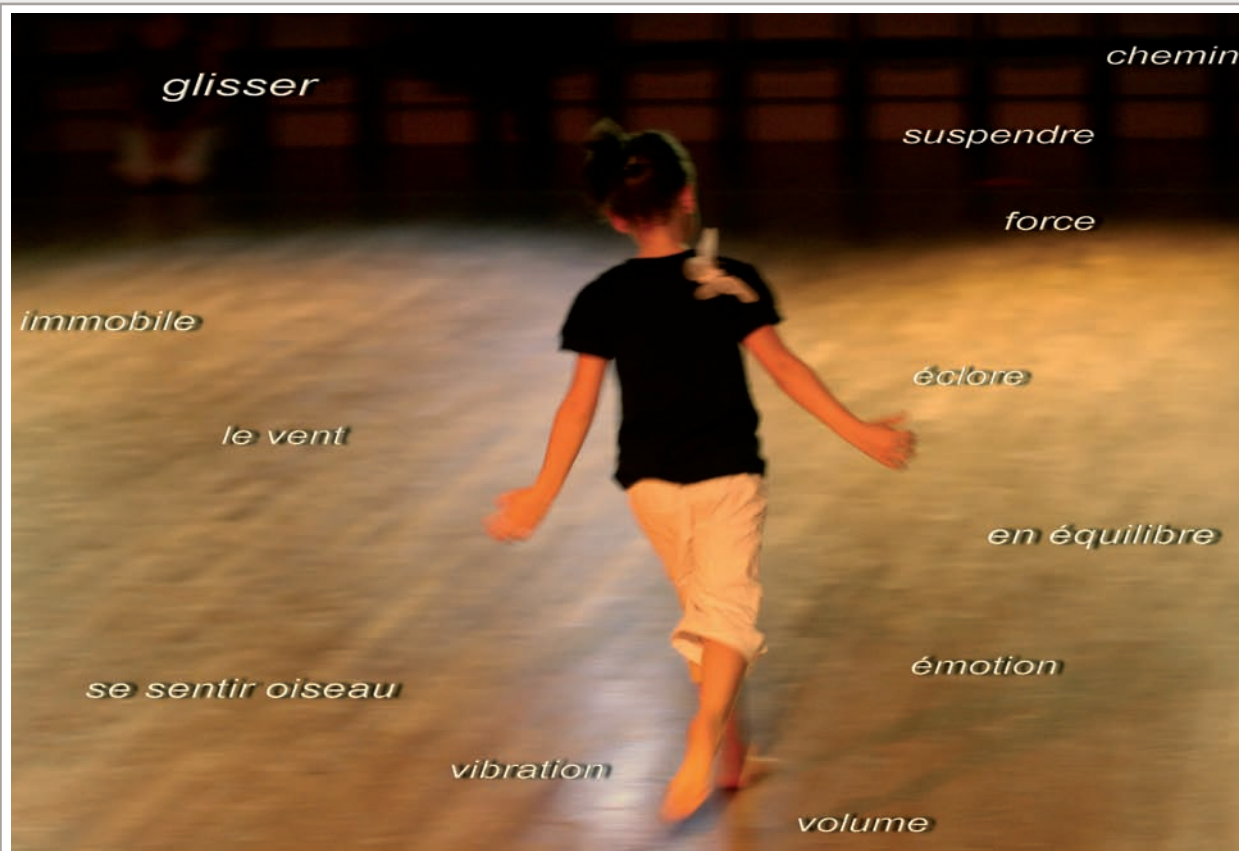
Vous pouvez nous y rejoindre !

Contacts :

gm.mourier@free.fr

Tel : 01 30 99 64 43





ACCADRA, danse contemporaine

POURQUOI DANSER ?

Le mouvement est le premier moyen dont tout être dispose pour entrer en contact avec le monde extérieur; le nouveau né que nous étions a été "façonné" par le toucher, notre corps d'aujourd'hui en porte la trace (ou parfois le manque). Les empreintes de ces expériences sont inscrites au plus profond de notre structure corporelle. En faisant danser ces mémoires enfouies, la danse nous permet de nous réapproprier notre corps singulier et son rythme unique.

L'enseignement de la danse contemporaine, tant dans l'aspect technique que créatif, veut donner aux élèves la plus vaste idée possible du mouvement (en dehors des stéréotypes de style); c'est une forme artistique ouverte dans laquelle les gestes ne sont pas codifiés une fois pour toutes mais peuvent se réinventer à chaque danse. Redécouvrir son corps, accéder à une meilleure posture, renforcer les muscles afin de pouvoir bouger de la façon la plus juste et consciente possible. Le corps se prépare et se construit pour que la danse se libère et devienne un Art. Je vou-

drais aussi souligner l'aspect social de la leçon de danse qui offre des nombreuses possibilités de se confronter aux autres; les contacts corporels suscités ont le pouvoir de libérer l'individu des limites de sa personnalité en augmentant ses capacités relationnelles (écoute, disponibilité, tolérance).

La danse contemporaine s'adresse à tous ceux, hommes, femmes ou enfants, qui veulent prendre le risque et le plaisir de danser maintenant, c'est une discipline accessible à toute personne motivée, autant dire que l'envie suffit pour faire le premier pas...! Les cours sont dirigés par Marta Bentkowski, danseuse, professeur diplômée d'État.

LES COURS

	JEUNES 11-14 ANS
mardi	17 h 45 - 18 h 45
	ENFANTS 3-5 ANS
mercredi	9 h 30 - 10 h 15
	ENFANTS 8-10 ANS
mercredi	10 h 15 - 11 h 15
	ENFANTS 6-8 ANS
mercredi	11 h 15 - 12 h 15
	ADULTES
samedi	9 h 30 - 11 h

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux :

ÉVEIL (À PARTIR DE 3 ANS)

Ces ateliers, adressés aux plus petits, sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...); au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

INITIATION (À PARTIR DE 6 ANS).

L'apprentissage des bases techniques (ancrage au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant, apte à plus de rigueur, d'affiner sa conscience et son vocabulaire corporel à des fins expressives.

COURS ADULTES (DÉBUTANTS ET AVANCÉS)

Placement du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage personnel dans le mouvement grâce au travail d'improvisation.

INFORMATIONS & CONTACT 01 30 99 11 09

Nous serons présents au Forum des associations, le dimanche 9 septembre à l'Espace Marcelle-Cuche

Atelier de Dessin, Pastel, Peinture à l'Huile

L'Atelier de Dessin-Pastel-Peinture créé et animé par Françoise David-Leroy, artiste peintre, s'adresse aux adultes débutants ou confirmés.

Sociétaire du Salon des Artistes Français et de la Fondation Taylor, membre du Comité du Salon du dessin et de la peinture à l'eau au Grand Palais, Françoise David-Leroy artiste peintre, enseigne à Vaux depuis 1999. Elle anime :

Des cours le mardi :

L'un de 9 h à 11 h 15

l'autre de 13 h 45 à 16 h

hors vacances scolaires, dans la salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle.

Reprise des cours le mardi 25 Septembre

Des stages d'une journée (qui ont lieu dans la même salle) :

le samedi 17 novembre 2012 (stage



de Dessin- Pastel)

le samedi 9 février 2013 (stage de Peinture à l'Huile) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Nous aborderons différents sujets. Je vous enseignerai tout au long de l'année la connaissance des grands principes de composition, de couleurs et d'harmonie. Je vous aiderai à maîtriser les techniques choisies (dessin,

pastel, huile) et parvenir à votre épanouissement personnel.

Inscriptions le dimanche 9 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Cuche.

Renseignements :

Françoise DAVID-LEROY : 01 39 74 56 04

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr

Site : francoise-david-leroy.com

CONTRECHAMPS

2012 marqua la première action de notre jeune association de cinéma, avec l'organisation du 1^{er} week-end du cinéma de Vaux sur seine. Pendant deux jours, les spectateurs ont pu découvrir le cinéma autrement : projection de courts métrages d'animation en plein air, rencontre, exposition... le tout dans une ambiance conviviale. Date est déjà prise pour une seconde édition en 2013 !

Nous ne nous arrêterons pas là, puisque nous avons l'intention de participer à deux événements nationaux en fin d'année : la fête du cinéma d'animation, qui aura lieu du 21 au 30 octobre, et le mois du film documentaire en novembre. Nous vous informerons bientôt de la programmation.

Nous développerons également en 2013 des ateliers pratiques pour petits et grands. Suivez-nous également sur Facebook : www.facebook.fr/associationcontrechamps

L'équipe de Contrechamps



CONTACT ET INFORMATIONS

06 87 41 50 09

Site :

www.lassociationcontrechamps.fr

Facebook :

www.facebook.fr/associationcontrechamps

Entre Seine et Jardins

Cette association regroupe des artistes travaillant dans le voisinage de Vaux-sur-Seine. Elle propose des ateliers d'art plastique et organise des événements culturels.

ATELIERS D'ART PLASTIQUE

Les ateliers en groupes peu nombreux ont lieu à la salle d'art plastique, au 2^e étage de la Martinière, au 87 rue du Général-de-Gaulle.

ATELIER DE PEINTURE

Contact : 06 29 62 86 63

Cours hebdomadaires pour adultes et adolescents, débutants ou non, avec Caroline Viannay.

2 séances le lundi : 14 h - 16 h et 19 h 45 - 20 h 45.

Dans cet atelier, vous pouvez vous initier ou vous perfectionner au dessin et à la peinture, et développer votre propre expression plastique.

Vous explorez différentes techniques, à partir de la peinture acrylique.

L'année comporte 9 cycles de 3 séances, chacun donnant lieu à des exercices d'exploration et à la réalisation d'une peinture aboutie.

Différents angles pédagogiques sont abordés en concertation avec le groupe : format ou support, technique, valeur ou couleur, composition, dessin, croquis ou photo, espace, matière, contraste...

Expo des travaux d'atelier :

du 6 au 30 septembre 2012

à l'atelier-galerie Caroline Viannay :

264, rue du Général-de-Gaulle
78740 Vaux-sur-Seine.

ATELIER D'ART IMPRIMÉ (GRAVURE)

Contact : 06 29 62 86 63

« Venez découvrir la magie de cette technique mal connue, en travaillant la matière du bois, du cuivre, du lino, du plexi... Venez apprendre à sentir la subtilité des papiers. Goûtez le plaisir d'encre et d'imprimer une estampe. Pas vraiment besoin de savoir peindre ou dessiner ... »

- L'enseignement par Caroline Viannay se fait par modules de 3 séances de 3 heures, le jeudi de 14 h à 17 h.

En suivant un module vous apprendrez une technique, et vous réaliserez et imprimerez une gravure aboutie.



Gravure à la pointe sèche sur métal ou gravure en creux sur bois ou lino. Techniques d'impression en couleurs...

L'atelier est équipé d'une presse de format raisin (50 x 65 cm).

- Stages d'impression contemporaine : conseil et suivi personnalisé, ou stage de 1 à 2 jours sur demande pour vous aider à

réaliser un projet personnel utilisant l'image et l'impression numérique : affiche, toile sur châssis, photos, édition d'un album de famille, carnet de voyage...

ATELIER LIBRE DE MODÈLE VIVANT :

Cet atelier fonctionne depuis février 2009, à la salle d'arts plastiques de la Martinière, tous les vendredis, les séances durent 3 ou 4 heures ou la



journée, sans enseignement et en musique.

Contact :

Luc-Olivier Baschet :

06 84 61 26 85;

corinepagny@gmail.com ;

Page Facebook.

EVENEMENTS & EXPOSITIONS

Entre Seine&Jardins organise des événements et expositions à thème, qui permettent de créer dans un esprit collectif stimulant, et s'adressent au public de Vaux et sa région.

SUR LES CHEMINS DU GYPSE

La vidéo « Sur les chemins du gypse » réunit des témoignages des anciens travailleurs des carrières de l'Hautail, parlant à partir de photographies d'époque.

La version complète a été projetée à l'espace Marcelle-Cuche le 13 mai 2012.



Une version dvd sera prête et proposée à l'achat lors des portes ouvertes d'atelier du 21 au 23 octobre.

Contact : 06 60 95 97 18

PORTES OUVERTES :

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire des Portes Ouvertes de l'association, sept portes d'atelier et jardin s'ouvriront au public sur le travail de neuf artistes le week-end du 20 au 22 octobre 2012.

C'est pour tous l'opportunité d'un nouveau regard sur notre village, de décou-





vertes au long d'une promenade depuis les bords de Seine jusqu'à la colline de l'Hautil.

Artistes exposant : Maria Alexandre, Luc-Olivier Baschet, Dominique Billout, Solenn Larnicol, Gilles Ledilhuidey, Corine Pagny, Philippe Sabin, Sandrina Van Geel-Neumann, Caroline Viannay.

Horaires d'ouverture :

samedi 21 de 14 h à 20 h,

dimanche 22 de 11 h à 19 h

et lundi 23 ouverture le matin ou l'après-midi pour certains ateliers.

Téléchargez la carte à partir de septembre sur <http://entreseineetjardins.free.fr>

Contact : 06 84 74 40 20

CONTACT ET INFORMATIONS

Atelier Caroline Viannay

264 rue du Général-de-Gaulle

78740 Vaux-sur-Seine

06 29 62 86 63

Site : <http://entreseineetjardins.free.fr>

Courriel : entreseineetjardins@free.fr

Soif Compagnie



Depuis 4 ans, Soif Compagnie anime à Vaux-sur-Seine des ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et adultes.

Dans un cadre à la fois convivial et rigoureux, les formateurs Claire Astruc, Luigi Cerri et Chloé Latour n'ont pas cessé de "chercher" avec les élèves : comment exprimer la poésie et la singularité de chacun ? Comment se mettre à l'écoute de soi et des autres ? Comment créer et nourrir l'esprit de troupe, qui est l'âme de l'aventure théâtrale ?

Les spectacles de juin ont été les moments culminants de ces chemins parcourus tout au long de l'année, moments de partage et d'échange.

Pour l'année 2012/2013, nous poursuivons notre recherche avec les élèves, en articulant l'expression libre et la création de spectacles.

CONTACT :

Claire Astruc

06 20 47 20 31

contact@soifcompagnie.com

www.soifcompagnie.com

INSCRIPTIONS :

**Forum des associations,
dimanche 9 septembre 2012**



Le corps créatif

Stages pour adultes

Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant découvrir comment elle pourrait s'exprimer et échanger avec les autres d'une façon plus profonde, plus libre et plus expressive.

C'est aussi le plaisir de vivre un apprentissage créatif avec le corps au centre de cette expérience. La Méthode Feldenkrais, l'expression corporelle et le théâtre comme outils permettront à Claire Astruc et Chloé Latour de guider, stimuler et supporter les participants dans leur recherche personnelle, en respectant le rythme, les choix et la personnalité de chacun.

Des samedis dans l'année, (calendrier à venir), à l'Espace Marcelle-Cuche.

LES ATELIERS DE THÉÂTRE 2012-2013

ESPACE MARCELLE-CUCHE

Enfants : 8-10 ans

Jeudi : 17 h - 18 h

Animé par Claire Astruc

Les enfants découvriront un théâtre physique où des fragments chorégraphiques exprimeront les qualités émotionnelles et l'expressivité physique de chacun. L'atelier sera principalement axé sur la présence, la disponibilité, la créativité et l'écoute du groupe afin de créer d'un langage poétique commun.

Ados : à partir de 11 ans

Jeudi : 18 h30 - 19 h 30

Animé en alternance par Luigi Cerri et Chloé Latour

Vous avez envie d'établir un contact avec le public ? Vous vous demandez ce qui rend intéressant une parole ou un geste ? Comment faire rire ou émouvoir sans devenir pathétique ? A travers l'improvisation, le mouvement, et la mise en jeu de situations, l'atelier invite les jeunes à développer leur imaginaire sur scène. Dans un esprit de troupe, un spectacle de fin d'année est envisagé.

Adultes

Jeudi : 20 h - 22 h

Animé en alternance par Luigi Cerri et Chloé Latour

Vous avez envie de renouer avec votre créativité, de changer de rôle, de titiller votre imaginaire et de partager vos expériences...

Vous avez toujours rêvé de faire du théâtre sans jamais oser sauter le pas ? Dans une atmosphère ludique, venez partager un moment de théâtre convivial.

Mosaïque et petits cailloux

EVEIL À L'ART ET À SES TECHNIQUES 6 / 11 ANS



Lundi de 16 h 45 à 18 h 15

Votre enfant aime dessiner, peindre, bricoler ?

Aider les enfants à révéler leur talent, laisser la place à leur créativité et à leur curiosité, former leur regard et leur goût à l'Art en découvrant des Artistes et en s'appuyant sur des mouvements d'Art, c'est ce que propose cet atelier, animé par Sandrina VAN GEEL, artiste mosaïste et ancienne élève de l'Ecole des Arts Appliqués et des Métiers d'Art.

Les enfants feront l'apprentissage de plusieurs techniques artistiques pour varier les plaisirs et découvrir différentes manières de s'exprimer : dessin, peinture, collages, papier mâché, modelage, mosaïque... Ces séances techniques seront enrichies par des travaux d'arts plastiques et de loisirs créatifs, notamment aux moments des fêtes...

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE POUR ADOLESCENTS À PARTIR DE 11 ANS

Mardi de 18 h à 19 h 30

Se familiariser avec l'art, en favoriser l'approche en s'appuyant sur des créations d'artistes, permettre à chacun de s'exprimer par l'acquisition de techniques diverses.

Développer l'imagination, le sens de l'observation. Sensibiliser aux notions de forme, de couleur, de volume, de composition, d'espace...

Cet atelier propose aux plus grands l'approche d'une technique artistique différente à chaque trimestre.

1^{ER} TRIMESTRE : terre

Découverte de l'argile, cette matière vi-

vante, naturelle, souple, douce, et si agréable au toucher. Initiation aux techniques de modelage de l'argile et de décoration : plaque, colombin, modelage, empreintes, reliefs, incrustations, ... La terre se transformera au gré des créations de chacun.

2^{EME} TRIMESTRE : mosaïque

Création d'une mosaïque avec miroirs brisés, pâtes de verre, émaux et incrustations insolites. Travail sur le mélange des matières et des textures, l'harmonie des couleurs et la composition, pour créer un tableau original.

3^{EME} TRIMESTRE : créations en collages et peinture

Découverte des collages des Surréalistes, de Picasso, Matisse et Jacques Prévert.

Mail Art (art postal- créations sur enveloppe autour du timbre)



ATELIER DE MOSAÏQUE POUR ADULTES

Lundi matin de 9 h 15 à 11 h 45

Mercredi soir de 20 h 15 à 22 h 45

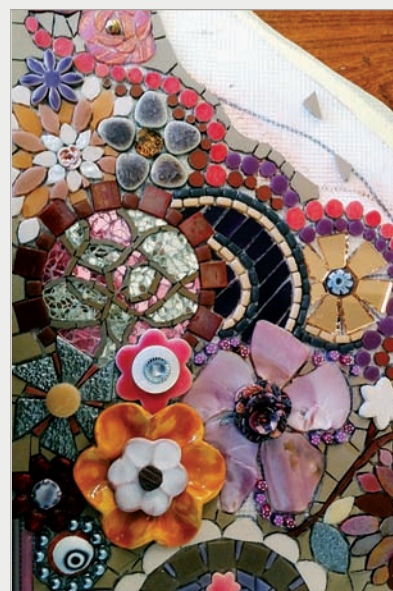
Vous apprécierez la mosaïque tant pour son utilité (miroir, frise, rebord de fenêtre, fresque murale, transformation d'un meuble, fabrication d'une dalle en ciment pour le jardin) que pour ses qualités ornementales (reproduction d'une mosaïque antique en marbre ou grès cérame selon niveau, bas relief sur filet, tableau en mosaïque, petit volume).

Se lancer seul dans la conception et la réalisation d'une mosaïque peut se révéler très décourageant. Nos cours vous fourniront les informations de base au niveau de la technique (méthode directe, inversée, sur

filet), des matériaux (carrelage, pâte de verre, émaux, faïence, marbre, pierres naturelles...) ainsi que des outils adaptés. Si vous souhaitez découvrir et vous initier à la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement. Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs.

- Apprentissage de la casse avec les différentes pinces pour la mosaïque
- Réalisation des joints de couleur
- Familiarisation avec les différents matériaux : Emaux de Briare, pâtes de verre, carrelage, miroir, galets, pierres naturelles, smalts...
- Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
- Technique de la pose sur filet
- Technique de la dalle (pose inversée)
- Travail sur des petits volumes

L'Art de la Mosaïque est accessible à tous, inutile de savoir dessiner !



Visitez notre site Internet
www.mosaïque-petitscailloux.com

Renseignements
dimanche 11 septembre à la Journée
des Associations

CONTACT

- par E-mail via le site
- par téléphone au 01 30 99 34 45

Sous le Baobab, ateliers sur l'imaginaire



ATELIER SUR L'IMAGINAIRE

Pour les enfants de 3 à 6 ans, « en maternelle ».

Au menu : Contes, Histoires, Arts Plastiques, Expression Corporelle, Eveil au Théâtre, Eveil Musical,... Les thèmes, puisés directement dans ce qui rythme la vie des enfants, les invitent à développer leur créativité dans une globalité.

ATELIER CONTE ET THÉÂTRE

Pour les enfants de 6 à 7 ans.

En partenariat avec « Soif Compagnie ». Initiation au théâtre.

En résonance avec des contes racontés au cours de la séance, sont proposés des jeux d'éveil expressifs, favorisant la relation à l'autre, ainsi que le plaisir de se transformer.



ATELIERS CONTES ET ARTS PLASTIQUES

En partenariat avec Sandrina, de l'association « Mosaïque et petits cailloux ». Les ateliers ont lieu pendant les petites vacances scolaires.

A partir d'un conte, les enfants expriment leur créativité dans des réalisations en dessin, peinture, terre, mosaïque, ... qu'ils ramènent à la maison.



Les ateliers sur l'imaginaire

Pour les enfants, de 3 à 6 ans "en maternelle".

Tous les mercredis de 9 h à 10 h

Les ateliers conte et théâtre

Pour les enfants, de 6 à 7 ans,

Tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30

15 € d'adhésion à l'association
30 ateliers sur l'année scolaire

Association Sous Le Baobab

Sophie Hausknecht
01 30 99 24 90

Vocalises

Après des vacances bien méritées, le groupe Vocalises sera, comme chaque année, représenté lors du Forum des Associations, dimanche 9 septembre.

Après une saison 2011-2012 marquée par une fidèle participation au téléthon et un concert de printemps en collaboration avec les musiciens de l'école de musique de Vaux-sur-Seine, les choristes se prépareront désormais à la mise en place et à la finalisation de leur concert du 14 décembre prochain donné à Andresy.

Donc si le "chœur" vous en dit soyez nombreux à venir grossir les rangs, des

répétitions, tous les mardis soirs à l'espace Marcelle-Cuche de 20 h 30 à 22 h 30 et

répondre présents le 14 décembre 2012 salle Louis Armand à Andresy.



Caisse des Écoles

Qui sommes-nous ?

La Caisse des Ecoles de Vaux sur Seine, c'est Caroline, Nathalie, Bénédicte, Virginie, Nolwenn et Isabelle. Nous sommes toutes mamans d'élèves des écoles maternelle ou primaire de Vaux sur Seine. Bénévoles et volontaires, nous travaillons ensemble depuis plusieurs années à l'organisation d'événements locaux tels que le marché de Noël, la kermesse, le rallye vélo et autres «Vaux en Scène». Tous les fonds collectés sont reversés aux deux écoles pour soutenir leurs projets pédagogiques et pour financer du matériel éducatif.

Rendez-vous sur le site de la mairie pour découvrir notre programme 2012.

www.vauxsurseine.fr/Caisse-des-Ecoles.html

La CDE fonctionne également grâce à la participation d'autres parents pour la réalisation de nos manifestations.

N'hésitez plus, rejoignez-nous !



Que la croisière s'amuse !

Embarquement immédiat pour la kermesse 2012, «quai de la Martinière» samedi 16 juin !

La CDE a tendu le micro à quelques uns de nos petits passagers pour relater les temps forts de cette journée à bord : La CDE : « Alors, les enfants, racontez-moi ce que vous avez préféré ? »

Larry, CM1 : « Avec mon petit frère, on a tout essayé ! On a gagné plein de cadeaux, des toupies, des pistolets de cowboy, j'ai bien aimé le jeu du fakir, la bille au trou, le fil électrique... Ma petite soeur, elle rebondissait partout dans le château gonflable, c'était trop bien ! »

Lucas, CE1 : « J'ai bien aimé la pêche à la ligne, le chamboule tout. Avec les copains, on a fait une super bataille de pistolets à eau ! A midi, on a mangé sous la tente, c'était bien bon ! »

Ethan, PS : « Moi, j'ai fait des brochettes de bonbons, la course de tracteurs, le château gonflable ! »

Lea, CM2 : « Mon moment préféré, c'était le maquillage, j'ai demandé un tigre mais avec quelque chose de nouveau. Et la maquilleuse a exaucé mon vœu ! »

Anaëlle, CP et Louanne, MS, ont toutes deux apprécié la pêche aux canards, le bowling et les peluches.

Amélie, CM1 : « Moi j'ai beaucoup aimé la confection du sac de plage, du petit porte-clé et des brochettes de bonbons, j'ai adoré la structure gonflable, plus grande que celles de l'année dernière. Dommage que le soleil ait tardé à venir, c'était quand même le principal invité, avec le thème de cette année ! »

Sydney, MS : « C'était chouette la toile d'araignée en filet, c'est mon plus joli souvenir ! J'ai aussi fait la photo de Miss Vaux plage ... papa m'a portée car j'étais trop petite ! »

A la question : « Reviendrez-vous l'année prochaine ? », tous les enfants ont répondu un joyeux et collégial « OUIIIIIIIII ! » ..alors, en attendant, que la croisière continue à s'amuser !... et bonnes vacances à tous nos petits et grands Vauxois !



Le bénéfice de la kermesse 2012 a atteint 2165.07 €

Remerciements : Les parents et grands-parents, les enseignants, le centre de Loisirs, M. le Maire et l'équipe de la mairie. Si-remballage, Carrefour, Le Cercle Orgeval, Le Bowling, Picard, Le Puy du Fou, Futuroscope, Danone, et Vues d'ici, Vu d'ailleurs.

Isabelle Rossigneux

pour l'équipe de la Caisse des Ecoles



Rappel : l'équipe en place doit démissionner, conformément à la législation, début février 2013.

Nous encourageons vivement les parents volontaires pour créer une liste, ou renforcer l'équipe actuelle, à se faire connaître auprès de la mairie (ou de l'équipe actuelle).

Nos coordonnées :

caissedesecolesvaux@gmail.com

Trait d'union

"L'Aide aux Devoirs" a accueilli, cette année scolaire 2011/2012, 15 enfants, du CP au CM2, les lundis et jeudis. Nous essayons, chaque fois que c'est possible, d'avoir une animatrice ou un animateur par enfant. Si ce n'est pas possible par manque de personnes, nous regroupons 2 enfants de la même classe.

"L'Aide aux Devoirs" n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Mais avec la majorité des enfants, des relations très chaleureuses se nouent. Et lorsque une animatrice croise dans Vaux un enfant dont elle s'est occupée, qui a grandi mais

ne l'a pas oubliée, lui fait une bise, on se dit qu'il faut continuer à s'occuper d'eux. Les vacances scolaires arrivent, enfants et adultes vont prendre un repos bien mérité. Reprise de "L'Aide aux Devoirs" début Octobre.

L'alphabétisation, activité un peu irrégulière et qui demande plus de spécialisation est reprise maintenant directement par le CCAS, sous la responsabilité de Sylvie Leclercq.

Pour pouvoir assurer un bon accompagnement des enfants qui nous sont confiés, comme expliqué plus haut, il im-

porte que nous soyons un nombre suffisant d'animateurs bénévoles.

Nous espérons des bonnes volontés pour la rentrée prochaine à raison d'une ou deux heures par semaine (les lundis et jeudis).

L'association sera présente à la journée des associations en septembre.

Venez nous rencontrer à notre stand ou prenez contact avec Jean Bosson :

01 34 92 92 62

AK, JB

Aide aux Devoirs

Jean Bosson, président de l'association

01 34 92 92 62



Bobines & Bambins



Lors du forum des associations de Vaux, en septembre dernier, la jeune association Bobines & Bambins a remporté un vif succès, en accueillant pas moins de 6 nouvelles adhérentes, ce qui monte le nombre total d'adhérentes à 18 cette année.

Suite au forum, pour satisfaire à une de-

mande croissante, des ateliers ont été programmés un dimanche après-midi par mois, en plus de ceux du jeudi.

Cette année, en plus des ateliers couture, les ateliers tricot et pâte polymère seront maintenus.

A venir : organisation d'un atelier crochet et d'un atelier poupées Waldorf.



Dans l'optique de préparer le marché de Noël de l'année prochaine, et de proposer à l'apprentissage de nouvelles techniques, des ateliers à thème seront proposés : création de barrettes, bracelet, collier en Liberty, création de sac, de déco en feutrine, etc...

De nouveaux livres de patrons ont pu être achetés avec les bénéfices de la vente de coupon de tissus, via notre blog Internet.

Les bambins sont toujours accueillis avec plaisir, une salle reste à disposition pour les siestes.

Venez nous rejoindre !

Le premier atelier est offert !

<http://aufildelaseine.canalblog.com>

École de musique Frédéric Chopin

Une saison musicale 2011-2012 menée *allegro* !

Une pédagogie adaptée à chaque élève, des apprentissages variés, beaucoup de bonne humeur et d'engouement, telles sont les clés de l'Ecole de Musique Frédéric Chopin. Menés par quatre jeunes et dynamiques professeurs, les cours de piano, de guitare, de batterie et de flûte traversière ainsi que les séances collectives d'éveil musical et de formation musicale ont attiré cette année plus d'une centaine d'élèves, qui, débutants ou plus confirmés, ont découvert ou retrouvé le plaisir d'égrener notes fluides et rythmes endiablés.

Un grand merci à tous pour leur implication, leur motivation et le sérieux de leur travail durant cette saison musicale 2011 – 2012 !

Mais musique étant aussi synonyme de partage et d'émotion, l'Ecole de Musique Frédéric Chopin a tenu cette année, comme par le passé, à soutenir d'autres associations vauchoises qu'elle affectionne tout particulièrement.

En effet, le 11 février 2012, l'Ecole de Musique a participé à la seconde édition du spectacle « Vaux-en-Scène », orchestré par l'enthousiaste équipe de la Caisse des Ecoles de Vaux, en accompagnant sur scène

au piano et à la guitare les enfants des écoles maternelle et primaire dans un florilège de chansons françaises et internationales. Quelques élèves de l'Ecole de Musique ont également brillamment interprété des morceaux travaillés avec leurs professeurs à cette occasion. Une jolie rencontre dont l'intégralité des recettes a été reversée aux écoles vauchoises pour la réalisation de projets pédagogiques.

Un mois plus tard, le 11 mars 2012, l'Ecole de Musique Frédéric Chopin a eu le bonheur d'associer le talent de ses élèves et de ses professeurs à celui de la chorale vauchoise Vocalises pour un concert exceptionnel donné en faveur de Vaux Contre le Cancer. Au programme de ce concert, dont l'intégralité des fonds récoltés a été reversée à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer, l'ensemble des professeurs ont accompagné les 41 choristes de Vocalises dans un répertoire de chansons françaises et francophones. Les 4 professeurs, ainsi que quelques-uns de leurs élèves confirmés, ont également eu le plaisir d'interpréter quelques morceaux de leur répertoire en solo et en duo. Enfin, bouquet final tant attendu par les 13 jeunes élèves du cours de Formation Musicale : la brillante interprétation du 1er mouvement de Carmina Burana de Carl Orff avec l'ensemble des choristes de Vocalises, accompagnés par les professeurs de l'Ecole de Musique !



Qualité musicale, ambiance chaleureuse, adhésion d'un public au rendez-vous, tout a été réuni pour faire de ce concert une très belle fête saluée par tous !

Au tour de tous nos élèves, enfin, de jouer ! C'est en effet un peu plus tôt que d'habitude, le 1er avril 2012, que s'est tenue l'audition annuelle des élèves de l'Ecole de Musique, réunissant pour l'occasion près de 200 spectateurs. Le spectacle a débuté avec les enfants des classes d'Eveil Musical et de Formation Musicale qui ont présenté une petite comédie musicale sur le





thème de la vie et du travail de deux grands compositeurs, Mozart et Vivaldi. Puis pianistes, guitaristes, flûtistes et batteurs se sont succédés, présentant ainsi chacun un morceau travaillé spécialement pour ce grand moment de la vie de notre école. Il s'est terminé exceptionnellement cette année avec plusieurs choristes de Vocalises qui nous ont fait l'amitié de nous rejoindre pour interpréter sur scène deux chants extraits du concert mené en faveur de Vaux Contre le Cancer avec le chœur des enfants du cours de Formation Musicale.

Le traditionnel goûter est venu, comme à l'accoutumée, animer l'entracte, détendant et rassasiant les jeunes musiciens affamés ainsi que leurs parents et amis venus les soutenir !

Enfin, la saison musicale s'est clôturée avec les évaluations annuelles de tous les élèves instrumentistes (sauf cours adultes) : l'occasion de faire le point sur l'année avec chacun, les parents étant conviés à la délibération du jury composé des professeurs, de saluer les progrès accomplis et de relever les améliorations à apporter.



Une nouvelle rentrée 2012-2013 « a tempo » !

Cours proposés pour cette nouvelle saison musicale 2012-2013

Eveil Musical : de 3 à 6 ans; des séances à la fois ludiques et tout en douceur autour du monde musical.

Formation Musicale : à partir de 5 ans (différents cours selon l'âge et le niveau); enseignement du solfège, mais aussi histoire de la musique et de ses grands compositeurs, initiation au chant choral et aux techniques vocales.

Cours d'Instruments : à partir de 6 ans et cours adultes (tous niveaux; piano, guitare (classique, électrique et basse), batterie, flûte traversière.

Atelier de Musique en Groupe : initiation au jeu en groupe rock et variété (réservé aux élèves inscrits en cours d'instruments à l'école).

Et, bien sûr, encore de beaux concerts, véritables moments de partage et d'unisson !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver sur notre stand dimanche 9 septembre 2012 à l'Espace Marcelle-Cuche lors du Forum des Associations !

Musicalement vôtre,

Sébastien Fontaine,
Président.

CONTACT ET INFORMATIONS

École de musique

Frédéric Chopin

06 72 22 54 90

Site : www.ecolechopin.org

Courriel : contact@ecolechopin.org.

ADGV : danse, gymnastique, yoga, Qi gong, Feldenkrais

L'ancien bureau de l'ADGV a cédé sa place aux nouveaux membres le 4 juillet 2012

Nos origines et motivations sont diverses, certaines sont adhérentes de l'association et ont bénéficié des cours de Qi Gong, de gym, de country, de zumba, de yoga... durant les années passées ; d'autres d'entre nous sont mamans d'élèves assidues des cours de danses de Cécile ou de Cristina.

Jeunes et moins jeunes adhérents de l'ADGV nous avons pu profiter de ces activités grâce à l'implication et au dévouement de Marcelle, Véronique, Michel, Mireille, Noelle, Isabelle, Nicole, Sylvia, Michèle G, membres de l'ancien bureau depuis une dizaine d'année. L'ensemble des professeurs de par leur gentillesse, leur disponibilité et leur envie de transmettre ont contribué à installer la renommée de cette association. N'imaginant pas un instant être privé et de priver les plus jeunes de ces activités et passions, il nous a paru naturel de nous rassembler pour continuer de donner vie à l'ADGV.

Prendre part au fonctionnement de l'association est également pour nous une opportunité de rencontre et d'implication dans la vie associative de la commune. L'ADGV est depuis toujours une passerelle entre les générations vauchoises.

Chacune d'entre nous a d'ores et déjà à cœur de prolonger cette aventure et nous vous invitons à la partager avec nous !

En avant toute et rendez vous dès dimanche 9 septembre 2012 à la journée des associations où nous espérons vous trouver nombreux.

Aurélien Pinot



De gauche à droite, 2^{ème} rang : Aurélie (présidente), Noelle (trésorière), Martine, Jane et 1^{er} rang de droite à gauche : Fanny, Caroline (secrétaire) et Michèle.

Spectacle ADGV

Intercommunalité, interculturalité, un spectacle est toujours une ouverture sur le monde. Cette année, la ville des Mureaux a accueilli, très gentiment, les danseuses de l'ADGV pour le spectacle de fin d'année.

ROMÉO ET JULIETTE, chorégraphie de Cristina Priorini, avec la participation des danseuses de la Country, dirigées par Martine Martini.

Quelques imprévus ont rendu la préparation du spectacle difficile pour les danseuses des cours Eveil, Modern'jazz, Classique et pour la chorégraphie. La scène étant plus petite que prévue, Cristina a dû changer de chorégraphie au dernier moment et les danseuses ont dû s'adapter... comme de vraies professionnelles !

Les costumes n'ont pu être réalisés par l'as-

sociation vauchoise Bobines et bambins, faute de temps (ce sera pour l'an prochain, peut-être ?), quelques bénévoles ont donc fait le maximum.

Tous ces efforts, le public ne les a pas sentis tant l'émotion était grande pendant le spectacle. Des gorges nouées à certains moments, quelques larmes aussi. Musique, lumière, chorégraphie ont su éveiller la sensibilité du public.

COUNTRY

Toujours dynamique, le groupe de country de l'ADGV a tenu à participer au spectacle. Souriantes et motivées, les danseuses ont démontré que la danse country était plus variée que l'on ne pense habituellement. Martine avait choisi avec soin un morceau de musique, le mieux adapté à la musique de Roméo et Juliette.

Cristina et Martine se sont données

quelques indications... Pour une première fois, le travail est encourageant. Avec un peu plus de temps et de répétitions et avec des chorégraphes aussi passionnés l'une que l'autre, la deuxième fois sera encore plus réussie. La country pourrait ne pas être « intégrée » au spectacle mais en faire partie à part entière.

Saluons l'audace de ces danseuses de country, adultes pour la plupart, qui ont dansé devant un public qui attendait avant tout de voir leurs enfants des cours de Cristina sur scène. Bravo à Cristina et à toutes les danseuses et merci à ceux qui ont participé bénévolement à ce spectacle, tout particulièrement à Manu, à la technique.

M.U

Site internet : adgv.asso.fr
Courriel : adgv.asso@gmail.com

L'ancien bureau (ancien depuis le 4 juillet) de l'ADGV souhaite des milliers d'événements agréables au nouveau bureau, peu de soucis, peu de déceptions et beaucoup d'enthousiasme à travailler ensemble pour tous les Vauchois et amis des Vauchois. Les fidèles adhérents seront au rendez-vous du 9 septembre... et les nouveaux aussi !! Bon vent à la nouvelle équipe.
Marcelle Uguen, au nom de l'ancien bureau.



De gauche à droite, premier rang : Mireille, Noëlle, Isabelle ; arrière plan : Michèle, Marcelle, Sylvia, Michel, Véronique (devant Michel). Il manque : Nicole et Marie Joëlle.



Cours proposés par l'ADGV 2012-2013

NOS SALLES

- (1) Marcelle-Cuche - Grande salle
(2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia (3) Le Cosec

DANSES

Danse de salon, Country, modern'jazz, classique, éveil

Lundi

- | | | |
|-----------------------|---------------|------------|
| (1) 17 h 15 - 18 h 15 | Modern'jazz 2 | Cristina |
| (1) 18 h 15 - 19 h 30 | Modern'jazz 3 | Cristina |
| (1) 19 h 30 - 21 h | Modern'jazz 4 | Cristina |
| (1) 21 h - 22 h | Country | Martine. M |

Mardi

- | | | |
|-----------------------|---------------------------|----------|
| (3) 17 h 15 - 18 h 15 | Danse classique (6/8 ans) | Cristina |
| (3) 18 h 15 - 19 h 15 | Danse classique 3 | Cristina |
| (3) 19 h 15 - 20 h 30 | Danse classique 4 | Cristina |
| (3) 20 h 30 - 21 h 45 | Danse classique 5 | Cristina |

Mercredi

- | | | |
|--------------------|----------------|------|
| (1) 21 h - 22 h 30 | Danse de salon | Khan |
|--------------------|----------------|------|

Jeudi

- | | | |
|-----------------|-------------------|----------|
| (2) 17 h - 18 h | Danse classique 1 | Cristina |
|-----------------|-------------------|----------|

Vendredi

- | | | |
|-----------------------|---------------|----------|
| (2) 17 h 15 - 18 h | Danse Eveil | Cristina |
| (2) 18 h - 18 h 45 | Modern'jazz 1 | Cristina |
| (2) 20 h 30 - 21 h 45 | Modern'jazz 5 | Cristina |

Dimanche

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|----------|
| (3) 15 h - 16 h 30 | Modern'jazz 6 | Cristina |
| (3) 16 h 30 - 18 h 30 | Modern'jazz & classique | Cristina |

GYM

Lundi

- | | | |
|-----------------------|---------------|--------|
| (1) 9 h - 10 h 15 | Gym (adultes) | Gisela |
| (1) 10 h 15 - 11 h 15 | Zumba gold | Gisela |

Mardi

- | | | |
|-----------------------|---------------|--|
| (1) 19 h 15 - 20 h 30 | Gym (adultes) | |
|-----------------------|---------------|--|

Mercredi

- | | | |
|--------------------|-----------------|-----------|
| (1) 14 h - 16 h 15 | Zumba enfants | Bérangère |
| (1) 20 h - 21 h | Zumba (adultes) | |

Jeudi

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|-----------|
| (3) 8 h 45 - 10 h | Gym volontaire (adultes) | Gisela |
| (3) 10 h 45 - 11 h 45 | Gym volontaire (seniors) | Véronique |

YOGA

Mardi

- | | | |
|-----------------------|------|------------|
| (2) 19 h - 20 h 15 | Yoga | Martine. L |
| (2) 20 h 30 - 21 h 45 | Yoga | Martine. L |

QI GONG

Mercredi

- | | | |
|--------------------|---------|-----------|
| (2) 19 h - 20 h 15 | Qi Gong | Géraldine |
|--------------------|---------|-----------|

FELDENKRAÏS

Lundi

- | | | |
|-----------------------|--|--------|
| (2) 10 h 15 - 11 h 30 | | Claire |
|-----------------------|--|--------|

NOS TARIFS

Entre 100 et 200 euros selon la durée du cours.
Inscription le 9 septembre de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

REPRISE DES COURS : LUNDI 10 SEPTEMBRE À 9 H.

Vaux contre le cancer



Le départ du parc de La Martinière



L'association a connu cette année encore un franc succès puisqu'elle peut se prévaloir d'une augmentation de sa collecte destinée à l'aide de la recherche contre le cancer menée par l'Institut Curie.

Une somme de 7800 € a été collectée lors des deux soirées organisées avec Vocalises et l'École de Musique F. Chopin d'une part, Musica Vaux d'autre part, et sur-

tout lors de la journée du dimanche contre le cancer à Vaux-sur-Seine.

Cette journée fraîche mais ensoleillée doit son succès aux nombreux courageux qui sont venus participer à la rando course du matin, dans l'Île de Vaux, aimablement ouverte à cette occasion, geste fort apprécié de tous.

Le repas champêtre, les animations pour grands et petits, et le marché des saveurs ont retenu le public tout l'après midi qui généreusement a permis la vente des 330 enveloppes gagnantes de lots d'une valeur de 10 à 50 €. Ces lots étant offerts par de nombreux commerçants.

A ces actions, il faut ajouter les dons d'entreprises et de particuliers.

Merci à vous tous qui avez contribué à ce résultat.

Notre action est reconnue par l'Institut Curie qui avait dépêché M. Christophe Le Tourneau, Docteur cancérologue, et Melle Alia Ifrah, notre correspondante au service communication.

Leur présence ainsi que celle de M. Le Maire Julien Crespo et du conseiller général M. Michel Vignier nous ont confortés dans notre action.

Bravo à tous pour 2012, et qu'en sera-t-il pour 2013 ???

La Secrétaire et le Président, comme prévu depuis 2011, doivent être renouvelés, et nous attendons les remplaçants.

Faute de candidats, doit-on arrêter cette action contre le cancer, qui depuis 8 ans connaît une progression régulière avec une organisation bien établie entre les divers responsables d'activités, les services municipaux et les nombreuses associations qui participent et nous soutiennent ?

Non bien évidemment, nous attendons votre candidature.

Une décision sera prise et confirmée par l'Assemblée Générale de fin novembre.

Jean Gineste

Président de Vaux contre le cancer

Un grand tour découverte par l'île de Vaux



Une équipe de bénévoles solidaires depuis 8 ans



Handicap Prévention

Nous vous rappelons que le container des bouchons en plastique est placé à droite de l'Espace Marcelle-Cuche (à côté de la rampe d'accès handicapé). Ce container n'est pas un dépôt de détritus en tout genre. Exemple : les sacs poubelles ménagères, les piles, les ampoules, les bouchons en liège, les cartouches d'encre vide, les pots en verre, etc.

Les bénévoles ne sont pas là pour faire le tri à votre place, nous vous demandons de bien trier vos déchets avant de quitter votre domicile, merci pour eux.

RAPPEL :

- Les piles et les ampoules sont à déposer au camion planète, parking de la gare (demander le calendrier à la mairie).
- Les pots en verre vont dans le bac vert pour le tri sélectif.
- Les cartouches d'encre vide sont à déposer à la pharmacie du Pré Coquet.
- Les bouchons en liège, le bac en bois, à côté du container à bouchons en plastiques.

Autres points de collectes pour les bou-

chons en plastique sur la commune : les écoles (maternelle et primaire) et à la salle des sports du Cossec.

Notre action vous intéresse et vous disposez de quelques heures par mois pour nous aider, rejoignez notre équipe de bénévoles et pour toute information complémentaire, contacter Thierry Chefdeville au :

06 86 28 16 93

Ou sur le site internet :

handicapprevention.com

Pour avoir la liste des bouchons, voyez le site ou venez sur le stand, le dimanche 9

septembre au forum des associations.

J'insiste pour que tous les foyers vauvois, déposent leurs bouchons aux points de collecte sur Vaux. Merci d'avance !

Thierry Chefdeville



Opération "Les bouchons en liège"

Ces bouchons collectés vont pour l'association "Vaux contre le cancer". L'argent récupéré de la vente à la société de recyclage ira à la recherche contre le cancer. C'est à l'institut Curie où travaille une équipe de recherche.

Faites passer le message autour de vous afin de ramasser le maximum de bouchons en liège qui sont encore sur le marché des bouteilles de vin rouge, blanc, rosé et pétillant.

Pour y participer, c'est très simple: récupérez tous les bouchons en liège et déposez-les dans le bac en bois prévu à cet effet au devant droit de l'Espace Marcelle Cuche.

Surtout mettez-les en vrac, il ne faut pas les laisser dans un sac fermé car ils vont pourrir.

ATTENTION: Il y a un type de bouchon où la partie supérieure est en plastique dur, coupez-là, elle ira à la poubelle alimentaire. Ne conservez que la partie en liège. Quand à ceux en plastique moulé (remplaçant le liège), ils vont dans la même poubelle.

Association Paroissiale

La paroisse de Vaux dispose de deux lieux de culte :

- L'Eglise, messe anticipée du dimanche célébrée les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedis du mois à 18 h 30;
- La Chapelle au Centre Saint Nicaise (85, rue du Général de Gaulle), messe à 9 h le jeudi.

Contact :

Presbytère de Meulan,
23 côte St Nicolas,
78250 Meulan en Yvelines.
Téléphone : 01 34 74 01 09
Fax : 01 30 99 78 48
Courriel : paroisse.meulan@wanadoo.fr

CATÉCHÈSE

Pour les enfants à partir de 8 ans ou du CE2, qu'ils soient baptisés ou non.

Inscriptions :

Centre St Nicaise 85, rue du Général de Gaulle, Vaux-sur-Seine.

- mercredi 5 septembre de 9 h à 11 h

- samedi 8 septembre de 9 h à 11 h
- Si vous ne pouvez vous rendre à ces dates proposées, prenez contact avec le presbytère de Meulan ou Monique Brugué au 01 30 22 03 58.

AUMÔNERIE

Pour les jeunes à partir de la 6^{ème} et jusqu'en terminale et pour ceux qui veulent se préparer au sacrement de la confirmation.

Inscription :

le samedi 15 septembre de 9 h à 12 h à la salle paroissiale 1, rue des Carrières à Meulan.

Si vous ne pouvez vous rendre à ces dates proposées, prenez contact avec le presbytère de Meulan ou Eric Brugué au 01 30 22 03 58.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

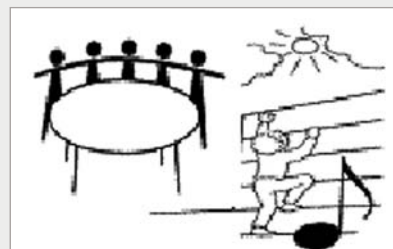
Pour les enfants et les jeunes à partir de 8 ans et pour encadrer une équipe à partir de 17 ans.

Inscription :

le samedi 15 septembre de 9 h à 12 h

à la salle paroissiale 1, rue des Carrières à Meulan.

Si vous ne pouvez vous rendre à ces dates proposées, prenez contact avec le presbytère de Meulan ou Vanessa Leger au 06 08 25 36 55



CONTACT

Presbytère de Meulan, 23 côte St Nicolas, 78250 Meulan en Yvelines.
Téléphone : 01 34 74 01 09
Email : paroisse.meulan@wanadoo.fr
SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION
Secteur Pastoral de Meulan

Karaté do Shotokan



Rencontre combat des enfants du 8 juin

Plusieurs rencontres sont organisées pour les enfants.

- Une coupe de Noël
- Un inter clubs en mars.
- Une rencontre combat en juin.

photo ci-contre

Stage de l'Ery-Poses

Maxime vis champion de France par équipe
photo ci-dessous

UNE PRATIQUE POUR TOUS

Adaptés à toutes et à tous, le karaté avec ses diverses dominantes offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Concernant ce public du matériel pédagogique leur est réservé. Les sportifs peuvent s'exprimer au travers de nombreuses compétitions tout au long de la saison sportive.

Les féminines y trouveront bien être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière.

L'accueil d'un public handicapé est possible avec un enseignement adapté dans les cours communs.

Les adhérents qui souhaitent aborder une pratique traditionnelle de notre art martial trouveront dans notre club une réponse à leur attente.

Les seniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté ; ils trouveront eux aussi l'équilibre dans une pratique adaptée à leur capacité physique.

UN SPORT COMPLET EN TOUTE SECURITE

La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les contre-indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré

par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention de l'enseignement, le respect entre les pratiquants, des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle suppriment quasiment tous les risques d'accidents.

PRATIQUE DE LA SELF DEFENSE

Le karaté do, le karaté- jutsu répondent à la demande spécifique de la pratique de défense personnelle. L'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques (étude des katas) permettra à chacune et à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

L'enseignement qui est parfaitement adapté dans le respect des lois régissant la légitime défense vous permettra dans le dojo d'aborder une pratique sécurisée et dans le respect de vos partenaires d'entraînement.

L'ART MARTIAL

Souvent considérés et pratiqués en tant que technique guerrière, les arts martiaux étaient à leur origine tenus secrets. Chaque école, chaque style conservait jalousement ses techniques les plus efficaces qui n'étaient transmises que de maître à disciple. Comme beaucoup de disciplines, l'enseignement du karaté en tant que budo (voie de la protection) se concrétisa par l'adjonction du suffixe « do » qui exprimait ainsi qu'il n'était pas qu'une technique guerrière, mais aussi une voie d'épanouissement physique et spirituel. La pratique

martial avec la maîtrise des gestes et de l'esprit est l'affaire de toute une vie durant laquelle le pratiquant se construit dans son art. Dans la pratique du karaté do, vous retrouverez toutes les valeurs du budo symbolisé par le cheminement de l'homme qui recherche au travers de son entraînement, de sa pratique, un perfectionnement personnel, une amélioration qui lui est propre, allant vers la maîtrise de son corps, mais aussi, au-delà des tatamis, vers l'élévation de son esprit. Quelle que soit l'âge que vous avez, c'est vers l'harmonie que vous allez en pratiquant le karaté.

UNE PHILOSOPHIE, UN ART DE VIVRE

Outre les bienfaits physiques que vous apportera la pratique du karaté, vous irez aussi vers un épanouissement psychique et philosophique. La spécificité des arts martiaux est de vous permettre, si vous le souhaitez, d'aller au-delà de la simple activité sportive. La recherche d'intégration et d'adaptation sociale s'exprime au travers de son code moral qui prône le sens de l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté, la bienveillance, la droiture, le respect, la modestie, le contrôle de soi.

Gérald MERCIER

Professeur D. E 5e dan

REPRISE DES COURS

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2012

inscriptions et informations :

lundi 3 septembre aux heures de cours et le 9 septembre à la journée des associations, Espace Marcelle-Cuche, Vaux-sur-Seine. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Reprise des cours, après l'inscription validée, vendredi 7 septembre.

LIEU DES COURS : gymnase le Cosec, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

JOURS :

lundi et vendredi.

HORAIRE:

pour les 6 / 10 ans : 17 h 30

pour les 11 / 14 ans : 18 h 30

pour les plus de 14 ans, adultes hommes et femmes de 19 h 30 à 21 h.

mercredi soir : compétitions, katas adultes et cours supplémentaires.

Possibilité d'assister à un cours. Inscription en cours d'année possible.

Certificat médical obligatoire

Documents et informations sur le site

[http : //kdovaux.e-monsite.com](http://kdovaux.e-monsite.com)



École d'initiation omnisports

L'éducation physique et motrice par la découverte des activités sportives.

L'école d'initiation omnisports de Vaux-sur-seine



La structure fonctionne depuis 1988. Elle a été créée afin de faire un lien entre ce qui se fait en milieu scolaire et en association. Elle fonctionne chaque mercredi de 14h30 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires. Deux séances sont dispensées : la première regroupe les enfants âgés de six à sept ans et demi environ et la seconde de huit ans à onze ans. Les enfants sont regroupés par âge mais aussi selon

leurs aptitudes intellectuelles physiques et motrices de façon à ce que chaque élève progresse, prenne plaisir et évolue au sein du groupe. (Critère de base pour l'admission : être scolarisé en primaire)

Le grand objectif déontologique qui a été fixé dès le départ lors de la création fut le développement psychomoteur de l'enfant en veillant à utiliser le maximum de matériel pédagogique. Par ce biais, cette méthode propose un éventail d'activités varié : la découverte des activités sportives. Une période de cinq années pourrait être l'idéal pour survoler un large panel. Plusieurs adhérents au cours de ces vingt deux ans ont pu vivre cette expérience.

En ce qui concerne les activités sportives, une charte avec le Conseil Général a été établie afin qu'il y ait un équilibre harmonieux entre les différents cycles proposés.

A ce sujet, une différence apparaît sur les activités proposées selon l'âge. L'apprentissage du groupe des 6/8 ans reste sur le registre de la découverte, d'approche des grandes lignes en donnant beaucoup d'intérêt à la socialisation. Pour les plus grands, les notions physiques, techniques et tactiques sont survolées afin de donner une vision plus précise des activités. Pour être concret, un enfant qui pourrait s'inscrire dans une association sportive après le passage à l'E I O pour pratiquer une activité précise, aurait les armes et la débrouillardise pour se lancer pleinement dans sa nouvelle passion.

Les activités qui sont au nombre de



Badminton
photo ci-contre qui démontre la pleine action des enfants répartis en atelier.

Photo haut de page : préparation du spectacle du 13 et 15 juin, jour où les parents et adhérents étaient présents. Le public a assisté à une heure et demie de spectacle.

REPRISE DES COURS

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2012

Inscriptions :

Dimanche 9 septembre au forum des associations, Espace Marcelle-Cuche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 au gymnase du Cosac, avenue de la gare.

Lieu des cours : gymnase du Cosac, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

Jour :

mercredi après-midi.

Horaires :

Les 6 / 8 ans : 14 h 30 à 15 h 30

Les 9 / 11 ans : 15 h 30 à 16 h 30

(possibilité d'inscription en cours d'année).

Activités proposées:

- *Activités circassiennes « Acrocirque (Spectacle salle des fêtes samedi 22 décembre 2012*

- *Escrime.*

- *Jeux collectifs vers le volley (groupe 1 les 6 et 7 ans).*

- *Volley (groupe 2 les 8 10 ans)*

- *Jeux d'opposition (vers le judo et le karaté).*

- *Hockey (groupe 1 les 6 et 7 ans).*

- *Golf (groupe 8 à 10 ans).*

Documents et informations sur le site

<http://eio-vaux.e-monsite.com>

cinq ou six par an, sont programmées durant des cycles de cinq à huit séances selon les objectifs fixés. Pour terminer, voici ce qui est proposé sur plusieurs années :

Athlétisme, Handball, Gym au sol, Cirque, Volley, Badminton, Patins à roulettes, Rugby, Jeux traditionnels, karaté, vélo, Grs, Ultimate, Danse expression, tennis de table, Maniements d'engins, Basket, golf etc.

Cette saison 2012 / 2013 je propose :

- Des activités circassiennes (spectacle salle des fêtes Marcelle-Cuche samedi 22 décembre 2012)

- De l'escrime

- Des Jeux collectifs vers le volley (groupe 1 les 6 -7 ans)

(groupe 2 les 8 -10 ans)

- Des jeux d'oppositions (vers le judo et le karaté)

- Du hockey (groupe des 6 -7 ans)

- Du golf (groupe des 8 -10 ans)

Gérald Mercier

Educateur des APS et professeur de karaté 5° dan.

Judo-Club

Les Jeux Olympiques 2012 ont eu lieu à Londres du 27 juillet au 12 août dernier. Incontournable rendez-vous du sport planétaire, ces 30^e Jeux de l'ère moderne ont permis aux judokas de l'équipe de France olympique de porter haut les couleurs de notre pays.

Nous avons pu encourager dans l'équipe de France féminine :

Laëtitia Payet (-48 kg), Priscilla Gneto (-52 kg), Automne Pavia (-57 kg), Gévrise Emame (-63 kg), Lucie Decosse (-70kg), Audrey Tcheuméo (-78kg), Anne-Sophie Mondière (+78 kg)

Et dans l'équipe de France masculine :

Sofiane Milouss (-60kg), David Larose (-66kg), Ugo Legrand (-73kg), Alain Schmitt (-81kg), Romain Buffet (-90 kg), Thierry Fabre (-100 kg), Teddy Riner (+100 kg).

D'un point de vue plus local et malgré une faible participation lors de la dernière assemblée générale, nous accueillons un nouveau secrétaire et un nouveau Trésorier en les personnes de M. Aurelien LAMBRI et M. Bruno JACQUON qui succèdent à Mme Stéphanie BOERLEN et M. Yann MOUHANI quittant Vaux-sur-Seine pour des raisons professionnelles.

Merci de votre engagement pour avoir participé à la vie du Club et fait évoluer sa structure qui sans votre implication ainsi que celles des membres bénévoles ne pourrait survivre.

Tous nos vœux vous accompagnent dans la réussite de vos nouveaux projets.

La saison 2011-2012 a été marquée par un événement majeur pour le club : la célébration de ses 40 ans. Journée au cours de laquelle tous les judokas du club ont présenté et rendu hommage à leur discipline au travers de démonstrations, interviews, images d'archives, agrémenté d'une rétro photo sur quatre décennies retraçant l'histoire du club.

C'est sous les yeux de parents, amis et anciens présidents que nous avons (re) découvert la progression et le perfectionnement des différentes techniques du judo à travers tous les âges, commentée par les explications pédagogiques de notre professeur Stéphane PEUVRET. L'après-midi fut conclue par une

démonstration de Ju-Jitsu réalisée par Laurent REBOURG professeur 6^{ème} dan à Maurecourt, Frédérique DURAND professeur 2^{ème} dan à Triel sur Seine et deux de leurs élèves. Journée ponctuée par un pot de l'amitié et un repas convivial.

A chaque veille de congés scolaires, parents, amis ont pu assister aux cours afin de constater les progrès effectués par les enfants et partager à l'issue des cours le goût des vacances.

Il n'est pas un club sportif sans compétitions, champions et résultats.

Tous les membres du club adressent leurs félicitations particulières à M. Tanguy JACQUON qui a terminé champion des Yvelines en Benjamin - de 56kg et M. Lucas RETAUD sélectionné pour les Yvelines en minimes.

Comme chaque année, le club a participé à des compétitions amicales et a organisé sa compétition annuelle le 25 mars dernier où plus de 80 judokas issus des clubs de Maurecourt, Triel-sur-Seine, Poissy, Maisons-Laffite et Vaux-sur-Seine se sont rencontrés sur nos tatamis.

Compétitions amicales extérieures, félicitations aux vauchois classés :

- Beynes : Enis YVUZIGIT, Vincent MAGNONI, Gabin CAILLET, Romain RAJERSON, Louis CERISIER.

- Guyancourt : Théo GRUEL, Louis BOERLEN, Paul BOERLEN, Jean FENEROL.

- Maisons-Laffite : Paul BOERLEN, Louis BOERLEN, Tom JEANDE, Gabin CAILLET, Terence COUPEAU, Auxane DA CUNHA.

- Poissy : Gabin CAILLET, Théo MARQUE, Enis YVUZIGIT.

Découverte ou perfectionnement, le Judo c'est des cours différents adaptés à tous les âges :

- Pour les plus jeunes, 4 - 5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.

- Pour les jeunes à partir de 6 - 7 ans, un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.

- Pour les 8 - 9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.

- Pour les 10 - 14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux kata, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.



- Pour les adolescents et adultes, un cours de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

- Un site internet :

Actu, Infos, Compétitions, Manifestations, tout le judo à Vaux est accessible en un clic sur notre site internet.

<http://judoclubdevaux.online.fr>

Yann Levieil

INSCRIPTIONS

Samedi 8 septembre
de 14 h à 16 h au Cossec.

Dimanche 9 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche
à la journée des associations.
Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

DÉBUT DES COURS

Mercredi 12 septembre.

LES HORAIRES

MERCREDI

9 h 30 - 10 h 15

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo
10 h 15 - 11 h 15

6/7 ans Groupe 1 - Initiation
11 h 15 - 12 h 15

8/9 ans - Judo enfants

JEUDI

18 h 15 - 19 h 15

6/7 ans Groupe 2 - Initiation
19 h 15 - 20 h 30

10/14 ans - Judo enfants
20 h 30 - 22 h

Ados et adultes

SAMEDI

11 h - 11 h 45

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo
13 h - 14 h 15

8/9 ans - Judo enfants
14 h 15 - 15 h 45

10/14 ans - Judo enfants

Tai Chi Chuan

A la fois art martial et pratique de santé, le Tai chi chuan (ou Tai Ji Quan) puise son origine dans l'histoire des arts martiaux chinois (Kung Fu Wu Shu) et se situe au carrefour de la philosophie taoïste et de la médecine chinoise traditionnelle (MTC). Accessible à tous, il se pratique à tout âge quelque soit sa condition physique, et vise l'amélioration de l'être sur le plan physique, émotionnel et mental.

Le Tai chi chuan est classé parmi les pratiques internes et énergétiques (travail sur l'énergie interne, le « Qi Gong») qui le distingue des pratiques martiales externes (utilisant principalement la force musculaire). Cette distinction ne vaut toutefois que pour l'apprentissage, car l'interne et l'externe se rejoignent au fur et à mesure de la pratique pour ne faire qu'un, à l'image du yin et du yang. Travailler son « tai chi », c'est travailler sur l'énergie interne. Travailler son énergie, « Qi Gong » en chinois, c'est gérer son économie. C'est ce qui différencie la pratique du Tai chi chuan d'une simple discipline corporelle ou sportive.

La saison 2011/2012 a été marquée par un voyage en Chine aux bords du fleuve jaune au mois d'avril, dans la ville de Wenxian et au village de Chenjiagou, situés dans la province du Henan, berceau du Tai Ji Quan et du fondateur du Taoïsme, Lao Tseu (Laozi).

Accompagné d'un interprète, les élèves français ont été accueillis dans l'Ecole d'un Maître très célèbre dans toute la Chine, M. WANG Xi'an, élevé au rang des personnalités par l'État chinois comme « entraîneur national d'études supérieures de Wu Shu » et « Grand Maître de Tai Ji Quan de style Chen ».



Pendant 17 jours, dix élèves français, placés sous régime martial (sans les corvées de ménage !), sous le regard attentif de Maître Wang Xi'an ont pu suivre un stage de lance et d'épée du Tai Ji avec les élèves de Chine continentale et de Hong Kong, à raison de 7 heures d'entraînement par jour malgré la chaleur.

Trois débutants avaient fait le déplacement et ont appris un enchaînement à mains nues d'une quarantaine de mouvements.



cours spécial débutants pour les élèves de l'AFPEO

Comme souvent dans les provinces reculées en Chine, l'arrivée d'un groupe d'élèves étrangers a fait l'attraction : Nous avons eu droit à la visite du Maire de Wenxian et avons fait l'objet d'un reportage à la télévision, sans compter tous ces chinois, toujours souriant et accueillant, qui nous ont accostés durant notre séjour pour se faire prendre en photos à nos côtés. Les élèves français ont été particulièrement étonnés du niveau exceptionnel des pratiquants chinois de Tai Ji Quan de cette école qui se sont distingués au dernier championnat de Chine en catégorie combat -tout art martial confondu-, remporté par le fils du Maître. En effet, pour la première fois en 2012, il n'y avait plus que des

Préparation de démonstration.

Maître Wang Xi'an, septuagénaire, s'entraîne au milieu des enfants en méditant les yeux fermés !



Échauffement

pratiquants de Tai Ji Quan de l'école de Maître Wang Xi'an dès les quarts de finale en catégorie combat, ce qui en surprendra plus d'un, le Taijiquan étant à tort trop souvent considéré en Occident comme une simple gymnastique de santé ou une pratique de relaxothérapie !



Démonstration pour la TV régionale

REPRISE DES COURS

Vendredi 14 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche

COURS D'ESSAI ET RENSEIGNEMENTS

AFPEO : Sylvain Schneyder

au 06 11 94 24 06. ou par E-mail :

taoyin@free.fr

Site internet :

www.taijiqigong.unblog.fr

TTCV tennis de table

La saison sportive 2011-2012 est terminée, vive la saison 2012-2013

Quelques nouvelles des différentes équipes engagées en compétition durant la saison écoulée : en adulte, l'équipe première termine au milieu de son championnat de Division Départementale 2, la deuxième équipe engagée a été une adepte du partage des points avec l'équipe adverse tout au long de la saison : un record avec 6 rencontres sur 11 se terminant avec un résultat nul. Comme à l'habitude, les meilleurs jeunes du club (filles ou garçons) sont venus prêter main forte aux adultes.

Pour la 1^{ère} fois cette année nous avons décidé de faire jouer les deux équipes la même soirée dans la salle de Vaux. Expérience réussie, pour plus d'ambiance malgré la réduction de place. Le tennis de table est un sport d'équipe, mais ça peut aussi être un sport individuel : 4 joueurs du club ont participé aux compétitions individuelles avec des fortunes diverses et variées.

Les séances d'entraînement des enfants du samedi après-midi ont été suivies avec assiduité. Deux groupes ont été constitués,

d'un côté les enfants des écoles primaires, de l'autre, les jeunes du collège et du lycée. Contrairement à l'an passé où nous nous limitons aux CE2, CM1 et CM2, nous avons fait le choix d'inscrire également des enfants en CP et CE1. Les séances d'entraînement, plus délicates en raison des fortes différences de niveaux, se sont très bien déroulées grâce à l'aide précieuse apportée à notre entraîneur par nos deux juniors de service Romain ADDE et Rémy CHEFDEVILLE.

Outre les compétitions et les séances d'entraînement, la saison a été marquée par différents événements. Deux journées portes ouvertes (en septembre et en mars), ouvertes à tous, ont été organisées afin de rencontrer les parents des enfants, et de mieux connaître les uns et les autres, en passant un moment de détente agréable autour d'une table de ping-pong. Ce sont à chaque fois une cinquantaine de personnes (enfants et adultes) qui sont passées dans la journée.

Nous avons également organisé 2 tournois (novembre et juin) avec une victoire à chaque fois de Jean-François ESCLABERT face la 1^{ère} fois à Sébastien PRONO et la deuxième fois face à Yves THIERRE.

Le club participe également à l'opération Premier Pas Pongiste organisée par le comité départemental des Yvelines, opération qui permet aux enfants, sans être inscrits dans un club, de participer à leur 1^{ère} compétition. Lors des éliminatoires à Vaux c'est Alexis qui l'emporte dans la catégorie CM1/CM2 et Romane AUPTTEL qui l'emporte en catégorie CE1/CE2. Romane a remporté la finale de cette catégorie organisée à St-Rémy-lès-Chevreuse. La proximité immédiate de différents clubs a également permis d'organiser des matchs amicaux avec nos voisins de Triel et de Verneuil.

Venez nous rejoindre pour participer à tous ces événements, que ce soit en loisir, en compétition, jeune ou adulte, tout le monde peut pratiquer le tennis de table selon ses envies.

En juin, nous avons renouvelé le bureau de l'association. La composition du bureau est pour la saison qui s'annonce : François LECOUVEY (Président), Luc DORE (Trésorier), Pascale ADDE (secrétaire), Sébastien PRONO et Renaud TRANCHANT (membres). Nous sommes tous les cinq à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous participerons au forum des associations le dimanche 9 septembre où vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez. D'ici là, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la salle des sports au tennis de table : Vous pouvez d'or et déjà réserver votre dimanche 30 septembre où nous organiserons notre 1^{ère} portes ouvertes de la saison (journée ouverte à tous).

Bonne saison sportive 2012-2013 à toutes et à tous.

françois Lecouvey

Mercredi à 20 h 45
(entraînement dirigé des adultes)
Vendredi à 21 h
(compétition adulte)
Samedi à 16 h 30
(entraînement dirigé des enfants)
Dimanche à 10 h
(entraînement libre, enfants et adultes).

site internet :

<http://ttcvaux.forumsactifs.com>

Courriel :

ttcvaux@gmail.com.



Tennis club de Vaux-sur-Seine

L'association du Tennis Club de Vaux-sur-Seine vous propose la pratique du tennis dans un cadre magnifique au Parc de la Martinière.

Ce sport s'adresse à tous et quel que soit son niveau et pour ceux qui le souhaitent, vous avez la possibilité de prendre des cours auprès des moniteurs du club.

Avec deux formules, l'Ecole de tennis pour les enfants à partir de 5 ans et les cours adultes.

Les cours débutent la troisième semaine de septembre et se clôturent fin juin. Monsieur Christophe DIEUSET moniteur diplômés d'Etat à en charge la responsabilité de l'enseignement du tennis et de l'organisation pédagogique.

L'Ecole de tennis a lieu les mercredis ou les samedis hors vacances scolaires. Il est prévu d'effectuer 30 séances d'enseignement pour la saison.

Un tournoi annuel, en général dans le courant du mois de juin, est organisé pour tous

les enfants. Cette année, la finale de ce tournoi, la remise des prix et des trophées ont eu lieu à l'occasion de la fête du tennis autour d'un buffet et d'un barbecue.

Résultats des interclubs 2012

Équipes jeunes :

11/12ans filles : 3^{ème} sur 5 : l'équipe se maintient en 4^{ème} division

11/12ans garçons : 3^{ème} sur 6 : l'équipe reste en 5^{ème} division

13/14ans filles : 2^{ème} sur 6 l'équipe reste en 4^{ème} division

13/14ans garçons : 3^{ème} sur 6 restes en 5^{ème} division

15/16ans garçons : 1^{er} sur 6 monte en 4^{ème} division et perd en demie finale pour le titre.

Interclubs senior :

Femmes : l'équipe 1 descend en 6^{ème} division

L'équipe 2 reste en 6^{ème} division

Hommes : l'équipe 1 reste en 5^{ème} division

L'équipe 2 reste en 6^{ème} division

Des stages et animations sont proposés durant les vacances scolaires.

par trimestre pour 10 séances d'une heure. Max Goutier encadre également les cours adultes.

Cours adultes :

Le samedi (matin et après midi).

Inscriptions auprès de Monsieur Christophe DIEUSET le dimanche 9 septembre 2012 près des courts de tennis sous le Kiosque ainsi que dans la salle Marcel-Cuche, au forum des associations. Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes.

Pour des inscriptions ultérieures, vous pouvez vous rendre au club House pendant les heures de cours les mercredis et samedis.

Kamel Hadjaz
Président

CONTACT ET INFORMATIONS

Christophe Dieuset : 06 69 49 25 59

Kamel Hadjaz : 06 14 48 04 62

Football E.S Vauxoise

Notre saison 2011-2012 s'est terminée avec un effectif de 127 joueurs et des résultats mitigés.

Notre équipe Séniors termine seconde du championnat de 5^{ème} division auquel elle avait accédé en fin de saison passée, place qui devait lui permettre, pour la seconde année consécutive, une montée en catégorie supérieure, mais elle en est malheureusement privée en raison d'un point de règlement non respecté. Malgré cela, dans l'ensemble, une bonne saison.

Chez les Vétérans l'équipe A termine 8^{ème} sur 10 en seconde division et l'équipe B 10^{ème} sur 12 en 6^{ème} division.

Ces deux équipes peuvent mieux faire, mais le groupe est vieillissant et nous sommes preneurs de jambes plus jeunes.



Avis aux amateurs, si vous avez 35 ans ou plus, et souhaitez passer le dimanche matin dans une ambiance conviviale et amicale, vous serez les bienvenus.

Chez les jeunes les satisfactions sont plus grandes.

Les Débutants (6-7-8-9 ans) : avec 15 à 25 enfants par séance. L'apprentissage a porté ses fruits et les progrès sont évidents.

Les Poussins (10 et 11 ans) : des matches officiels, mais pas de compétition avec classement pour cette catégories. Deux équipes pour 25 pratiquants.

L'équipe A termine invaincue (des victoires et 1 match nul). Pour l'équipe B où l'effectif est plus jeune, ce fut plus difficile, mais un grand bravo pour les progrès et la persévérance.

Les Benjamins (12 et 13 ans) : un effectif de 17 jeunes invaincus en championnat.

Outre la participation à de nombreux tournois en plein air ou en salle pour toutes les catégories de jeunes, notons la participation aux demi-finales de la coupe des Yvelines, pour les Poussins et Benjamins.

Pour la saison 2012/2013 qui débutera en

septembre, nous recherchons des joueurs dans toutes les catégories et particulièrement en vue de la création de 2 nouvelles équipes, de jeunes de 9 et 15 ans.

Contactez nous ou venez vous inscrire à lors de la journée des Associations.

Un grand merci à tout l'encadrement, technique ou administratif et des félicitations toutes particulières, à notre ami et camarade de jeu Alain Delafosse honoré d'une médaille de bronze par le District des Yvelines de Football pour plus de 25 ans passés au service de l'E.S Vauxoise et qui cette année encore, a organisé de nombreux déplacements au Parc des Princes afin de permettre aux catégories de jeunes d'assister, gratuitement, aux matches du PSG.

Henri-Claude Lauby
Président



CONTACT ET INFORMATIONS

Henri-Claude Lauby : 06 79 60 35 68

ASSOCIATIONS

N° 47 ÉTÉ 2012

Vaux Loisirs Voyages

L'association a pour objectif de proposer à tous, quel que soit l'âge, des sorties d'une journée (culturelle et connaissance de la ville), des sorties théâtre, music-hall, deux voyages au printemps et à l'automne, et un café rencontre le 1^{er} lundi de chaque mois à l'Espace Marcelle-Cuche. Ce café rencontre, très apprécié de tous, permet aux personnes qui ne peuvent participer à nos déplacements de passer un moment très agréable entre amis. Nos participants viennent d' Evrecquemont, Meulan, Triel, Bouafle, Les Mureaux, St Germain, Courdimanche, Boisemont, Vaux, Verneuil, Mezy, Hardricourt. Informations sur nos activités, au café ren-

contre et par bulletin envoyé aux adhérents.

COTISATION ANNUELLE ADHÉRENTS :

Personne seule 17 € et 25 € par couple.

Adresse de correspondance :

Christiane LAGIER

4, rue du Port, 78740 Vaux-sur-Seine

Tél. 01 34 74 16 20

Courriel : christiane.lagier@orange.fr

NOS ACTIVITÉS DE 2012

Janvier : Âge tendre et têtes de Bois.

Théâtre de la Renaissance- Lady Oscar.

Février : Le Parc Monceau, ses beaux hôtels et le petit Palais.

Mars : Le chœur historique de la ville d'Evreux, Gisacum ancienne cité romaine, Le clos de Cerisey.

Avril : l'Abbaye de St-Wandrille et le Château d'Etelan.

A Mogador, comédie musicale Mamma Mia.

Mai : La Baie de Somme.

Septembre : Théâtre des Variétés « Adieu, je reste ».

Octobre : l'Institut du monde Arabe, la Grande Mosquée.

Novembre : Au Palais des Congrès, Celtic Legends.

Décembre : Le repas de Noël.

NOS VOYAGES 2012

La belle istrie et l'Ouest américain.

NOS VOYAGE 2013

Le Tyrol, Vienne et Salsbourg en mai.

Renseignements :

Christiane LAGIER : 01 34 74 16 20

ASV. Pieds de Vaux



L'Association Sportive Vauxoise (ASV) a pour objet la pratique du cyclotourisme et de la marche randonnée. Chaque section organise ses propres activités : sorties hebdomadaires, manifestations dans le cadre fédéral : rallye cyclotouriste le dernier dimanche d'août, marche « des Pieds de Vaux » le dernier dimanche de novembre. Des sorties communes à la journée ou en week-end sont également proposées à l'ensemble des adhérents, permettant aux randonneurs

et aux cyclistes de se retrouver après leurs circuits respectifs dans une ambiance très conviviale.

Au cours de la saison 2011 et chemin faisant, les randonneurs du dimanche ont découvert ou redécouvert notre jolie région en passant par Juziers, Saint-Martin-la-Garenne, Gaillon, Jambville, Genainville, Epone, Mantes, Limay, Vetheuil... Circuits toujours renouvelés par nos amis des clubs de randonnée du Mantois ou par Jacques, notre capitaine de route.

D'autres sorties nous ont conduits à Paris au Bois de Boulogne, à l'Abbaye de Royaumont dans l'Oise, ainsi qu'au Crotoy dans la Somme où nous avons visité le Parc du Marquenterre : réserve naturelle de la Baie de Somme. Que de bons souvenirs et de belles escapades!

Notre programme 2012 est et sera tout aussi attrayant : une journée dans le Bois de Vincennes, une autre dans la Forêt de Sainte-Mesme près de Rambouillet, un Week-end dans le Puy de Dôme, où nous retrouverons Robert, notre ami et ancien Président ; enfin le rallye cyclotouriste le 26 août et la marche des Pieds de Vaux le 25 novembre.

Venez nous rejoindre et retrouver les vraies valeurs d'amitié et franche camaraderie.

Bonne humeur et sens de la découverte des autres et de soi-même au travers des différentes étapes, balades proposées toute l'année !



Renseignements :

Jocelyne Delafosse au 01 30 99 78 18

Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,
adjointe au maire aux Affaires sociales



CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

Le CCAS met à la disposition des Vauxois les services d'une Conseillère Conjugale et Familiale.

Ce service gratuit concerne tout public : Les aînés, les couples, les familles, les enfants et les adolescents.

La Conseillère a un rôle :

- ⇒ d'écoute,
- ⇒ d'accompagnement
- ⇒ de conseil
- ⇒ d'orientation
- ⇒ de prévention
- ⇒ d'information

Elle accueille des personnes en situation conjugale et familiale difficile (conflit, séparation, gestion éducative) et des jeunes rencontrant des difficultés ou se posant des questions sur la contraception, la dépendance, l'addiction...

Pour la rencontrer (le jeudi), prendre

rendez-vous auprès de Mme Bianco au :
01 30 99 91 55

SÉJOUR D'ÉTÉ JUNIORS

Cette année encore, le CCAS a proposé et pris en charge (hors voyage), un séjour de 13 jours à Batz sur Mer.

Quatre enfants de 6 ans (pour la plus jeune) à 15 ans sont partis le 18 juillet pour la côte Atlantique et ont pu participer à toutes les activités proposées : poney, cirque, escalarbre, jeux de plage, voile et même croisière pour le plus grand.

ASSISTANTES SOCIALES ET PUÉRICULTRICE

Dès la rentrée, Mesdames Haleux et Philippe, assistantes sociales de notre secteur, et Mme Boursinhac, puéricultrice, reprendront leurs permanences tous les mardis de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires) au 144, rue du général de Gaulle, Vaux-sur-Seine.

Rendez-vous à prendre à la direction d'Action Sociale au : 01 34 92 87 20

Pour un premier contact vous pouvez rencontrer l'assistante administrative Mme Baste, également sur place.

LE CCAS C'EST AUSSI

Un Atelier mémoire

A tout âge la concentration peut être entraînée afin de renforcer et d'améliorer

ses capacités.

Des exercices variés et amusants vous permettront de progresser dans le domaine de la mémoire, de la logique et du raisonnement.

S'inscrire en mairie auprès de Mme Bianco : 01 30 99 91 55.

Une session « débutants » débutera début octobre.

Un écrivain Public

Un écrivain public se tient à votre disposition sur rendez-vous pour rédiger vos courriers et vous aider dans vos démarches administratives. Renseignements : 06 25 77 02 23 ou contacter la mairie

De l'Alphabétisation

Comprendre, parler et écrire le français. Pour les personnes amenées à vivre durablement sur notre territoire.

Apprenez le français en séances personnalisées selon votre niveau.

Renseignements au : 06 25 77 02 23 ou contacter la mairie.



TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

ATTENTION

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui ☐ non ☐

pour le Goûter oui ☐ non ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2012

Espace Marcelle Cuhe

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐

NON

☐



GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 13 DÉCEMBRE 2012

Espace Marcelle Cuhe

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐

NON

☐



COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS

NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR
1 PERSONNE

☐

POUR
1 COUPLE

☐



RETRAITE ET VIEILLISSEMENT

Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées des Yvelines vous informe de ses projets et actions à venir : 2012, année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

La Semaine Bleue 2012 a donc pour thème : « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ». Elle se déroulera du 15 au 21 octobre 2012.

A cette occasion, le CODERPA 78 participe en partenariat avec les Coordinations Gériatologiques Locales à quatre conférences :

- Le mardi 16 octobre de 9 h 30 à 17 h à Conflans Sainte Honorine (place Romagné), un forum « Bien vivre sa retraite ».
- Le mercredi 17 octobre à Meulan « aménagement du lieu de vie »
- Le jeudi 18 octobre à Carrières-sur-Seine, un forum « Les nouvelles technologies de lutte contre l'isolement » de 14 h à 17 h.
- Le vendredi 19 octobre à la ville du Pecq de 10 h à 16 h 30, un forum « Vieillir et agir ensemble à domicile ».

N'hésitez pas à nous appeler au : 01 39 07 81 75 ou à nous adresser un message électronique à cette adresse : coderpa78@yvelines.fr pour nous faire part de vos observations, demandes, propositions de thème à aborder...

PROPRIÉTAIRES

*vous avez besoin des jeunes,
Les jeunes ont besoin de vous !!!*

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ...
VOUS SOUHAITEZ LOUER AVEC DES
GARANTIES ET UN ACCOMPAGNEMENT SOLIDE ...
VOUS POUVEZ AIDER DES JEUNES A BIEN
COMMENCER DANS LA VIE!**

**Ne prenez pas de risque pour louer votre bien
FAITES APPEL AU CLLAJ**

*Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
est une association qui accompagne les jeunes de 18 à
30 ans dans leurs recherches d'un logement autonome:
Accompagnement individuel à la prise d'autonomie*

*+
Information sur les droits et devoirs du locataire*

*+
Mise en place des aides et garanties nécessaires à la
sécurisation du parcours locatif*

*=
Un propriétaire rassuré + un jeune locataire
responsabilisé !*

**Des informations sur le CLLAJ ?
Des questions sur les garanties proposées ?
Contactez-nous !**

**Comité pour le Logement autonome
des Jeunes du Val de Seine
15, allée Pierre Panloup
78130 Les Mureaux
Tél : 01.34.74.22.81
Mail : cllaj.vds@wanadoo.fr
cllaj-valdeseine.fr**

APPEL À BÉNÉVOLES

souhaitant prendre en charge un élève adulte pour l'alphabétisation.

Nous recherchons pour la rentrée de septembre, des animateurs et animatrices motivés pour accompagner des adultes dans leur apprentissage de la langue française au quotidien. Contacter Sylvie Leclercq au : 06 25 77 02 23

BOURSES AUX VÊTEMENTS D'HIVER

5 et 6 octobre 2011

dépôt le vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 19 h

Vente le samedi de 8 h 30 à 16 h

Infos au : 0134 74 29 51

et 0130 99 28 61

DON DU SANG

**le 29 septembre
de 14 h à 19 h**



**TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,
NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**

**POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,
REMPLEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE**

BANQUET D'AUTOMNE
dimanche 14 octobre



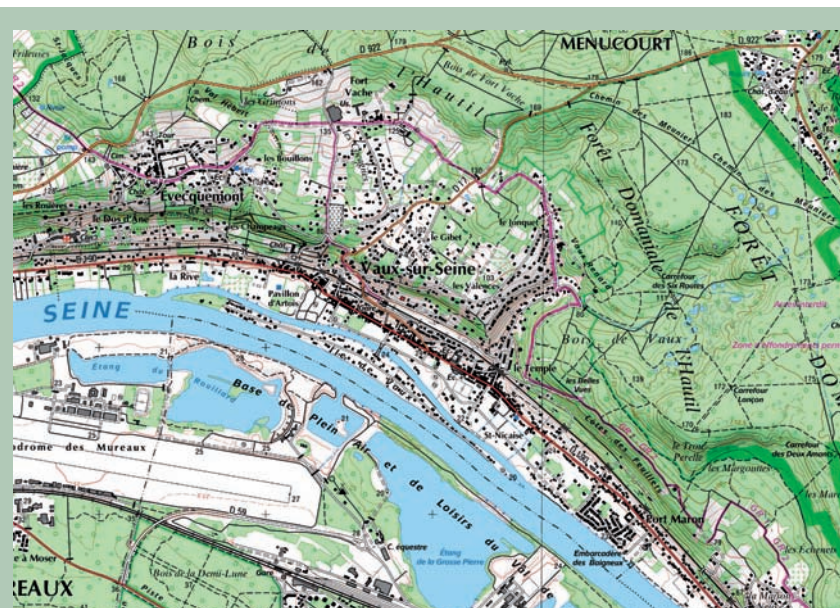
COLIS DE NOËL



pour ceux qui ne pourront pas participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL
jeudi 13 décembre





Jean-Claude Bréard,
adjoint au maire à l'Urbanisme, Environnement et Cadre de vie



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU doit conduire à un développement durable, c'est-à-dire un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Révision du Plan Local d'Urbanisme
Notre Plan Local d'Urbanisme plus communément appelé PLU a été approuvé en conseil municipal le 20 décembre 2005. Le PLU est un des outils majeurs de l'anticipation des enjeux pour préparer l'avenir, car l'urbanisme est à la croisée de toutes les problématiques : Habitat, mobilité, équipements, mixité sociale, préservation de l'environnement et du cadre de vie.

La fonction du Plan Local d'Urbanisme est de promouvoir un véritable projet urbain pour la commune de Vaux-sur-Seine qui favorisera l'intérêt général.

La mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme donne à la commune les moyens de se développer au travers de grandes options d'aménagement tout en préservant ses ressources (sociales, économiques, environnementales).

Le PLU planifie, maîtrise et organise le développement du territoire communal. Il va traduire l'organisation de Vaux-sur-Seine et exprimer les objectifs de la politique de la commune en définissant son projet d'aménagement et de développement durable.

Le PLU, document d'urbanisme opposable aux tiers, est établi pour une perspective de développement s'étendant sur

environ dix à quinze ans. Il est adaptable à l'évolution de la commune; ses dispositions peuvent être modifiées ou révisées afin de prendre en compte les nouveaux objectifs municipaux.

Le PLU doit conduire à un développement durable, c'est-à-dire un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable est pris en considération en France depuis 1995 avec la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement.

En décembre 2000, la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain dite loi SRU a accentué le principe de gestion globale par les lois d'urbanisme et d'aménagement du territoire, l'occasion de développer de façon mieux équilibrée le devenir de nos territoires urbains et ruraux.

Le 27 octobre 2010 le conseil municipal votait la révision du PLU, pour, tout en respectant l'économie générale, faire évoluer certains éléments et de procéder aux ajustements nécessaires d'un document toujours perfectible.

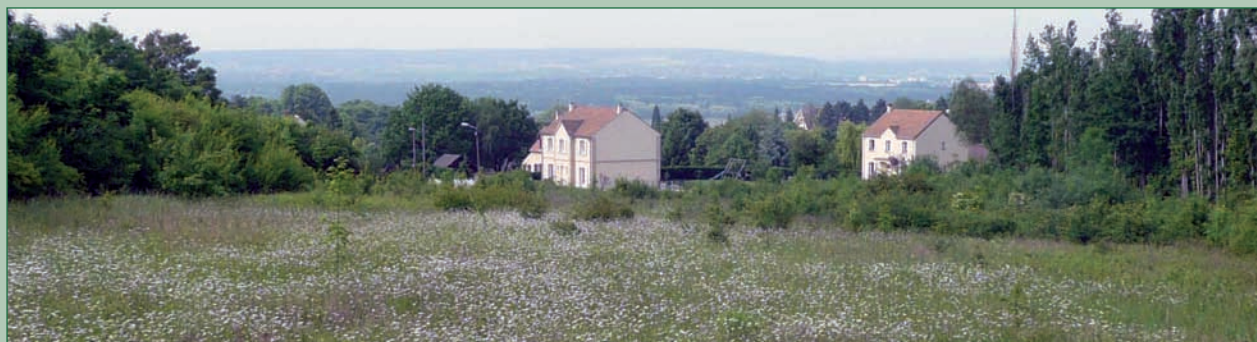
Le 6 juillet 2012 était proposé au conseil municipal, le débat sur les orientations générales du PADD.

Les orientations générales du PADD pour Vaux-sur-Seine se déclinent en 6 enjeux :

1) PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN COHÉRENT ET SOLIDAIRE

➔ Fixer une cohérence démographique cohérente et maîtrisée :

Maintenir une croissance démographique modérée, afin d'assurer un renouvellement de la population, le maintien des effectifs scolaires et répondre à la dynamique démographique à l'échelle du territoire. En maîtrisant le développement, il s'agit d'adapter la



croissance démographique communale à la capacité des infrastructures scolaires, voiries et réseaux.

⇒ Favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle :

La volonté municipale est d'apporter une réponse aux demandes d'installation, mais également de favoriser une diversification de l'offre de logements sur le territoire communal. La municipalité a décidé d'imposer la production de logements sociaux dès la production simultanée de 3 logements minimum avec pour objectif de répartir ces logements sur l'ensemble du bourg.

⇒ Développer une offre diversifiée de logements sur le territoire :

Au regard, du caractère « contraint » du territoire communal, des pressions foncières et des obligations de production de logements pour répondre à l'ensemble des besoins de la population, de travailler sur un nouveau modèle de développement privilégiant le collectif et renforçant l'individuel groupé.

2) LIMITER LA CONSOMMATION DE FONCIER

⇒ Limiter la consommation de foncier agricole et naturel au profit d'une urbanisation au sein du tissu bâti existant :

La maîtrise de l'urbanisation tout en répondant aux besoins en logements sont deux enjeux primordiaux pour le territoire et pour la bonne réussite du programme local de l'habitat. Deux grandes orientations ressortent donc :

- Mener une politique foncière pour répondre aux besoins en logement ;
- Optimiser l'usage de l'espace.

Selon ces orientations, il convient de définir une politique de maîtrise foncière et immobilière dans les zones de densification ou de renouvellement (démolition, modification d'usage, construction).

Les élus ont décidé le maintien de l'ouverture de la ZAC des Marronniers, permettant la jonction de deux quartiers pavillonnaires, la diversification du parc de logements, l'accueil d'une nouvelle population et la prévention du vieillissement de sa population existante en favorisant l'arrivée de nouveaux ménages.

3) MAÎTRISER LES DÉPLACEMENTS ET RÉDUIRE L'IMPORTANCE DE LA VOITURE DANS LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS



⇒ Favoriser les déplacements doux :

Vaux-sur-Seine entreprend aujourd'hui une amorce de maillage de circulation douce sur son territoire. Aménagement cyclable et piétons en bord de Seine entre le chemin de la Mécanique et la rue du Capitaine Potrel. L'objectif est de favoriser les déplacements alternatifs à l'échelle de la commune et plus largement à celle du territoire intercommunal.

⇒ Assurer l'accessibilité des chemins doux.

⇒ Réorganiser l'espace de la gare : Aménagement de la place de la gare avec



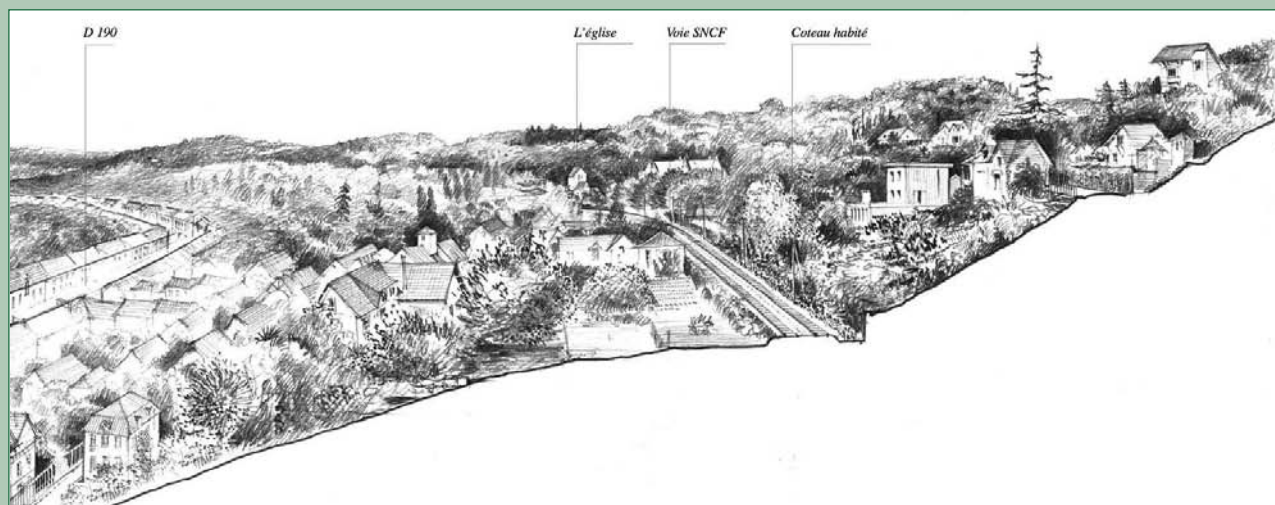
une optimisation pour le stationnement et un partage de l'espace entre véhicules et piétons. Dans le même objectif et pour organiser les flux de circulation sur un territoire très contraint, le PADD souhaite renforcer l'offre en stationnement lorsque les conditions techniques le permettent, en priorité dans le tissu urbanisé.

4) PÉRENNISER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

⇒ Poursuivre l'aménagement de la RD 190 en voirie urbaine :

Mise en valeur des entrées de ville et réalisation d'aménagement paysager, amélioration du cadre de vie des résidents le long de cet axe en lui donnant une vocation d'espace central urbain au détriment de sa vocation de transit.

⇒ Développer de nouveaux équipements publics sur les zones d'urbanisation future : Dans le cadre de la révision du Plan Local



d'Urbanisme, les élus de Vaux-sur-Seine veulent conforter le niveau des équipements publics sur les nouveaux secteurs de construction dans un objectif de cohésion sociale et de mixité des fonctions urbaines. Profiter de l'opportunité foncière qu'offrent les anciens quais SNCF pour créer une structure en direction des personnes âgées, des équipements sociaux culturels. Ces équipements auraient le mérite de favoriser la mixité intergénérationnelle.

⇒ Maintenir les activités par le développement du tissu commercial de proximité et artisanal :

L'objectif est de maintenir l'offre de service aux habitants en renforçant le commerce de proximité, facteur d'attractivité pour la population.

⇒ Favoriser l'extension du COSEC :

Dans le cadre de la modification du PLU, la commune prévoit l'agrandissement de cet équipement sportif pour les besoins d'activités associatives, et de cohésion sociale entre habitants.

⇒ Aménager une escale nautique le long de la Seine :

L'objectif est de permettre l'accostage de bateaux reliant les différents points des rives habitées de la Seine.

⇒ Ouvrir davantage la ville à la Seine :

Bien qu'ils constituent l'une des entités paysagères qui structurent l'espace communal, les bords de Seine ne sont perceptibles que de façon ponctuelle par des échappées visuelles entre le bâti ou les boisements.



Maintenir l'ouverture de la ville sur la Seine par la procédure de biens vacants sans maître et par l'acquisition à l'amiable de propriétés inondables non constructibles.



5) PRÉSERVER LE CARACTÈRE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE COMMUNAL

⇒ Préserver la trame verte :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et dans un souci de préservation de ses milieux naturels, du maintien des fonctions des forêts (écologique, économique, paysagère et récréative).

Par ailleurs, des mesures de protection supplémentaires pourront être mises en œuvre sur certains secteurs afin de renforcer la protection de ces milieux naturels sensibles et favoriser le maintien de la trame verte support de la biodiversité.

⇒ Préserver la trame bleue :

Les cours d'eau, des milieux favorables pour la biodiversité animale et végétale.

La commune souhaite protéger ces espaces naturels sensibles et les valoriser.

⇒ Protéger les fenêtres visuelles les plus remarquables :

La configuration géographique de Vaux-sur-Seine et son relief permet à la commune de bénéficier de nombreuses échappées visuelles sur la vallée de la Seine et son environnement naturel. Ces cônes de vue participent au cadre de vie des habitants et caractérisent le territoire communal.

Dans le cadre de son projet de Plan Local d'Urbanisme, les élus communaux veulent préserver ces cônes de vue par la définition de zones inconstructibles ou par l'instauration de prescriptions de construction sur ces secteurs sensibles en terme paysager. Le PLU s'inspirera de la charte paysagère qui a identifié des points de vue qui peuvent constituer des cônes visuels à protéger.

6) PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES NATURELS

⇒ Prendre en compte le risque inondation : Certains secteurs connaissent un risque d'inondation par les crues de la Seine. Ce fleuve fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé.

Afin de limiter tous risques en cas d'inondation, les élus de Vaux-sur-Seine ne veulent pas développer l'urbanisation sur ces zones à risques.

⇒ Limiter le risque de ruissellement :

Certains secteurs de la commune sont soumis à des risques de ruissellements lors de forts épisodes pluvieux. La commune prévoit d'encadrer la constructibilité sur ces secteurs et la préservation d'espaces non imperméabilisés afin de ne pas amplifier le risque.

⇒ Limiter l'exposition au risque de retrait et gonflement des argiles :

La commune est concernée par le risque de gonflement et retrait des argiles, les élus souhaitent limiter l'impact de ce risque par la mise en œuvre de prescriptions de constructions sur les secteurs les plus sensibles.

Le Grenelle II, ou loi d'engagement national pour l'environnement, de juillet 2010 a modifié plusieurs aspects du PLU en fixant les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et déplacements, de développement économique, touristique et culturel, de mise en valeur des espaces naturels, des paysages, de préservation des ressources naturelles, de préservation ou remise en état des continuités écologiques.

Le conseil municipal a élaboré ce PADD en cohérence avec les documents d'urbanisme, tout en développant une réflexion sur le présent et l'avenir à moyen et long terme.

INTERCOMMUNALITE,

Quand l'action Intercommunale prolonge l'action communale.

Après l'ouverture d'une micro-crèche à Brueil en Vexin, septembre 2012 verra l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance à Meulan et de la crèche Multi-Accueil de Vaux (rue Pigoreau). Ces deux crèches, en attendant celle de Juziers, sont la concrétisation des efforts développés par la Communauté de Communes pour structurer son territoire et offrir un nouveau service à sa population.

NOUVELLES DU TERRITOIRE.....

En attendant que la communauté d'Agglomération voit le jour, le Conseil Général des Yvelines nous a informés de son intention de créer une liaison douce entre les deux rives de la seine.

Cette liaison douce se traduirait par la construction d'une passerelle réservée aux piétons et vélos, et construite entre l'Île du Fort de Meulan et débouchant derrière le commissariat des Mureaux.

Le coût de ces travaux s'élèverait à environ 12 millions d'euros hors taxes dont 10% serait à la charge de la Communauté de Communes et des communes de Les Mureaux et d'Hardricourt.

La Communauté de Communes, dans un premier temps a refusé de s'associer à ce projet qui ne réglait en rien les problèmes de circulation des voitures et camions sur les ponts actuels, puis a pris en assemblée communautaire une délibération favorable sous conditions suspensives.

Dans ses conditions suspensives, le Conseil de Communauté souhaitait qu'à l'implantation de la passerelle soit associé des améliorations notables de circulation sur le passage des ponts.

Une concertation et diverses réunions ont eu lieu avec les services du Conseil Général et quelques pistes tendant à l'amélioration du trafic sur les ponts ont été ébauchées : en septembre 2012 et en test, la mise en clignotant des feux de circulation de l'Île Belle, puis une simulation dynamique sur ordinateur de la circulation sur les ponts avec la mise en place d'un rond point toujours sur l'Île Belle en remplacement des feux et un autre à l'entrée

du pont côté Les Mureaux.

Il doit être également prévu une future concertation avec le Syndicat des Transport de la Région d'Île de France (STIF) pour étudier la mise en place de nouvelles lignes et une amélioration de la circulation des transport en commun sur la traversée de la seine dans le cadre de l'arrivée du RER Eole.

Ces différentes propositions ont été soumises au Conseil de Communauté et les conditions suspensives de la précédente délibération ont été levées par un vote à la majorité.

Seuls les Conseillers de Vaux et le maire de Jambville ont voté contre estimant que les conditions d'une amélioration de la circulation n'étaient pas réunies.

Nous seront amenés à reprendre la discussion lors du vote du financement de cette chère passerelle.....

Dernière nouvelle :

L'évolution du dossier de l'intercommunalité sur notre territoire était en panne depuis que le Préfet des Yvelines nous avait imposé un découpage géographique que nous avons jugé trop pénalisant pour l'ensemble des communes concernées.

Devant l'intransigeance du Préfet, nous avons attaqué la décision de celui-ci devant le Tribunal Administratif.

Depuis, les fils du dialogue ont été renoués avec le Préfet, les discussions ont repris et les choses semblent évoluer favorablement.....

Julien Crespo

Vice Président

en Charge de la Petite Enfance

ESPRIT INTERCOM

L'équipe du Roul'doudou, vous attend à partir de septembre 2012 sur les communes de :

- Juziers le mardi

- Tessancourt, un jeudi sur deux

- Jambville, le vendredi

Vos enfants seront accueillis à partir de la marche, par 3 auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants (responsable de la structure) de 9 h à 17 h 30.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Mme Martinez au 01 30 99 95 95

SOUVENIR

Nous venons d'apprendre le décès de madame Gounaud, directrice de l'école maternelle de 1942 à 1978.

Elle nous a quittés à l'âge de 90 ans, chez elle à Barjac, suite à une maladie.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.



LE 18 JUIN

Les drapeaux de l'ARAC, de la FNACA et des Donneurs de sang étaient présents lors de la cérémonie au Monument aux Morts à la date d'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

Le 11 novembre prochain, date de l'Armistice de 1918, nous nous retrouverons de nouveau

Le Comité FNACA, créé par Guy Heuzé il y a 20 ans, vous donne rendez-vous le dimanche 25 novembre pour le "Repas du Poilu", ouvert à tous, inscription auprès de Raymond Heuzé au 01 34 74 35 46.

Jean-Pierre Doistau



CIVISME ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ces deux mots seraient-ils incompatibles ??? Sans doute pour certains Vauxois ! ! ! !

Il a été souvent rappelé que la sortie des conteneurs (déchets ménagers et tri sélectif) ne devait s'effectuer que la veille du ramassage à partir de 18h. Malheureusement pour le respect de notre environnement à tous, de nombreux conteneurs encombrant les trottoirs tout au long des semaines.

Alors ! Un effort de civisme, afin de préserver le caractère agréable de notre ville.

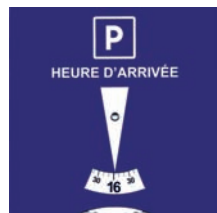
STATIONNEMENT

Avec le Vaux Nouvelles d'avril-mai, un disque de stationnement aux nouvelles normes a été distribué. Les zones de stationnement à durée limitée sur la rue du Général de Gaulle ont été retracées: une zone de 15 minutes au Pré Coquet, une zone d'une heure et une zone de 15 minutes au débouché de la rue Potrel.

Force est de constater que malgré ces emplacements destinés à faciliter le quotidien, malgré des parkings gratuits clairement indiqués, les incivilités perdurent.

Véhicules sur le trottoir, empêchant parfois le passage des piétons, stationnement sur les passages "protégés"...

A partir de la rentrée, la Police Municipale effectuera des contrôles réguliers, y compris le samedi, avec pour consigne de verbaliser ces automobilistes qui ont la flegme de faire quelques dizaines de mètres à pied et empoisonnent la vie des autres.



J-P Couteleau



10^E RONDE VAUXOISE LE 30 SEPTEMBRE

Dès 8 h 30
Parc de la Martinière

L'APPEL EN FORÊT

Nous avons lancé en mars dernier une nouvelle enquête de sciences participatives intitulée "50 000 observations pour la forêt" en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle et Noé Conservation. Jusqu'en novembre, le grand public est invité à rechercher au cours de ses balades en forêt 6 espèces de papillons de jour, 6 espèces de coléoptères, 6 espèces de vertébrés et 5 espèces de gastéropodes et à communiquer ses observations sur le site :

www.biodiversite-foret.fr.

L'objectif de ce programme de recherche est de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes boisés, particulièrement touchés par les activités humaines, à travers l'observation d'animaux liés à ces milieux.

Cette enquête, comme l'ensemble des pro-

grammes de sciences participatives, a également pour but de sensibiliser les citoyens (les plus jeunes comme les plus grands !) à la faune et la flore qui les entourent, en leur apprenant à identifier des espèces communes, tout en leur permettant de participer à un projet de recherche contribuant à protéger la nature.

Avec quelques 1 300 observations déposées sur le site www.biodiversite-foret.fr à l'heure actuelle, l'objectif des 50 000 observations récoltées d'ici fin novembre 2012

Récolter 50 000 observations liées aux espèces d'animaux liés aux milieux forestiers, c'est le défi lancé par le Muséum national d'Histoire naturelle, Natureparif et l'association Noé Conservation.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 30 novembre 2012, vous êtes invité à prêter main forte aux scientifiques !

Il s'agit avant tout d'avancer dans la compréhension du fonctionnement des écosystèmes boisés, particulièrement touchés par les activités humaines, et de mieux connaître les mécanismes en jeu concernant les populations de ces espèces forestières.

Au cours de vos balades, lancez-vous sur les traces de l'Écureuil roux, suivez au vol le Morio, prenez le temps d'observer l'étonnante Hélice des bois ! Au total, 24 espèces différentes sont à identifier sans difficultés. Nous avons prévu des outils simples pour vous aider dans vos découvertes.

Nous comptons sur vous !

TRIBUNE D'EXPRESSION

Ma (très) chère passerelle.

La future Communauté d'agglomération Vexin-Centre-Seine-Aval, à laquelle Vaux-sur-Seine va appartenir, avec notamment Meulan et Les Mureaux, se distingue par l'originalité de ses projets.

Parmi ceux-ci, une passerelle entre Meulan et Les Mureaux, projet concocté par une cohorte de conseillers, chargés de mission, chargés de projets et autres administratifs non responsables en terme juridique.

Coût estimé : 11.600.000 €euros. H.T.

Certes, la Région Ile de France et le Département des Yvelines semblent en financer une grande part, mais qui paye, au bout du compte ?

Eh bien le contribuable, qu'il soit Francilien, Yvelinois ou Vauxois, c'est toujours lui qui paie.

Il est quand même opportun de se poser la question de la nécessité de ce projet qui, en l'état actuel ne va rien arranger des problèmes de circulation entre les deux villes, aux heures de pointe, voire les aggraver.

Les contraintes qui pèsent sur les automobilistes qui utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail ne semblent pas au cœur des préoccupations des élus des deux rives.

Le projet semble bien avancé.

Exigeons cependant, faute de pouvoir l'empêcher, que les ponts en service soient, en contrepartie, réservés à la circulation des véhicules individuels et de transport en créant une troisième voie qui serait alternée en fonction des flux de circulation. Ce projet pourrait faire l'objet d'une position commune de l'ensemble du conseil municipal de Vaux-sur-Seine.

Souhaitons-le.

L'équipe d'opposition municipale « A Vaux Marque... ! » : Gérard WELKER, Blandine PREVOST, Thierry LACHAUD, Corinne ROBIN, Marc BRESCHANI.

SALON DE L'Étudiant

Le salon se déroulera à la Porte de Versailles les 7 et 8 septembre prochains.

Ce salon a pour mission d'informer et d'accompagner les bacheliers et étudiants qui n'ont pas encore trouvé leur voie et leur école pour l'année 2012/2013.

De nombreuses écoles présentes à ce salon permettent aux jeunes de trouver une formation et un projet d'orientation.

Conseil municipal

extraits de la séance du 6 juillet 2012

Etaient présents :

M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Jean-Pierre Couteau, M. Jean-Claude Waltrégn, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Sylvie Leclercq, Mme Naziha Benchehida, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme Corinne Robin, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Didier Duchaussoy, M. Michel Le Guillevic, Mme Annick Riou, M. Marcel Botton, M. José Lerma.

Pouvoir :

Mme Corinne Robin a donné procuration à M. Julien Crespo
M. José Harter a donné procuration à M. Luc-Olivier Baschet
M. Didier Duchaussoy a donné procuration à M. Jean-Pierre Couteau
M. Michel Le Guillevic a donné procuration à M. Jean-Claude Waltrégn
Mme Annick Riou a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard
M. Marcel Botton a donné procuration à Mme Sylvie Leclercq
M. José Lerma a donné procuration à Mme Martine Gardin

Soit : En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26

M. Crespo souhaite rajouter un point à l'ordre du jour de la séance, à savoir la modification de la procédure de passation du marché public relatif aux travaux de rénovation de la Martinière, suite à l'infructuosité de l'Appel d'offres.

ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Waltrégn est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 MAI 2012

A l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 30 mai 2012 est adopté.

DÉCISIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- Le 15 juin 2012, décidant de confier au bureau d'études SOREPA la réalisation de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 21 300 € HT.

M. Bréard explique que le BE C.D.H.U, initialement retenu par cette révision, n'a pas correctement effectué sa mission à laquelle il a été mis fin. Le BE SOREPA avait remis une proposition d'intervention lors de la consultation des prestataires.

● RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.).

M. Bréard rappelle que par délibération en date du 27 octobre 2010, le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure de révision du PLU.

Le P.A.D.D est l'une des pièces constitutives du dossier de P.L.U : il expose le projet d'urbanisme de la Commune. Le document proposé est issu du travail des Commissions qui se sont tenues le 23 février et le 23 avril 2012.

Le P.A.D.D n'est pas un document opposable mais le règlement et les orientations d'aménagement (qui eux sont opposables) doivent être cohérents avec lui.

Un débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du P.A.D.D doit avoir lieu au plus tard 2 mois avant l'examen du projet de P.L.U.

Celles-ci se déclinent en 6 enjeux :

- Promouvoir un développement urbain cohérent et solidaire,
- Limiter la consommation du foncier,
- Maîtriser les déplacements et réduire l'importance de la voiture dans les déplacements quotidiens.
- Pérenniser le cadre de vie des habitants
- Préserver le caractère paysager et environnemental du territoire communal,
- Prendre en compte les risques naturels

Le débat s'engage. M. Crespo rappelle que le P.A.D.D est un outil de planification qui indique les objectifs de développement de la Commune.

Mme Prévost souhaite que soit bien identifiés les différents programmes de logements collectifs, ceux déjà construits, ceux en cours et ceux projetés afin de clarifier l'augmentation attendue du nombre de logements.

Une discussion autour du devenir du « Quai à plâtre » confirme la volonté du Conseil Municipal de ne pas densifier ce terrain compte tenu des difficultés d'accès et de sa configuration physique.

Mme Prévost souhaite que les transports en commun soient adaptés au développement de la Commune. M. Crespo envisage de mettre en place une navette de bus intra communale de rabattement vers la gare.

M. Welker s'interroge sur les modalités de stationnement en tissu urbanisé. M. Bréard informe que la commune souhaite créer des petites poches de stationnement, notamment rue du Tertre, après le pont SNCF. Le terrain à l'angle du chemin des Clos/ rue du Port est également destiné à accueillir une aire de stationnement.

Concernant le pourcentage de logements sociaux imposé lors d'opération de collectifs, M. Crespo rappelle que ces dispositions permettront de réduire le déficit de logements sociaux mais à un rythme modéré afin d'absorber l'impact en matière d'apport de population. En ce qui concerne l'urbanisation chemin de la Belette, le périmètre sera affiné lors de l'élaboration du plan de zonage du P.L.U.

M. Crespo confirme à l'Assemblée que les cônes de vue, identifiés lors de l'élaboration de la Charte paysagère, ne rendront pas inconstructibles les propriétés concernées. M. Bréard rappelle que les cônes de vue surplombent la Commune, ils limiteront, à la marge, la hauteur du bâti.

Mme Prévost souhaite savoir si des zones seront clairement identifiées afin d'éviter le ruissellement.

M. Bréard confirme que des secteurs seront délimités afin de limiter l'imperméabilisation des sols. M. Crespo rajoute que de la

même manière des prescriptions seront élaborées afin de limiter l'impact du retrait/gonflement des argiles.

Le Conseil Municipal prend acte du débat sur les orientations générales d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) du Plan Local d'Urbanisme de Vaux sur Seine.

● MAJORATION DES DROITS À CONSTRUIRE : MODALITÉS DE LA CONCERTATION

M. Bréard présente la loi du 20 mars 2012 (JO du 21 mars 2012) qui permet de majorer les droits à construire de 30 % pendant 3 ans (soit jusqu'au 20 décembre 2015) dans les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme. Cette majoration est désormais introduite dans le code de l'Urbanisme dans un nouvel article L 123-1-11-1. Cette majoration qui ne s'applique qu'aux locaux d'habitation a pour objectifs majeurs de relancer l'offre de logements (en favorisant les agrandissements et la production de nouveaux logements) et de favoriser la densification des constructions en réduisant la consommation foncière.

Cette majoration des droits est automatique au-delà d'un délai de 9 mois (expirant le 20 décembre 2012) en respectant toutefois la liberté de choix des communes qui peuvent procéder (dans un délai de 6 mois) à la mise à disposition du public d'une note notamment au regard des objectifs fixés par l'article L 121-1 du Code de l'Urbanisme.

La mise à disposition du public de la note d'information doit débiter au plus tard le 20 septembre 2012.

La Commune doit délibérer sur les modalités de mise à disposition du public de la note d'information et de la participation du public au moins 8 jours avant le début de la procédure.

Au regard du caractère non maîtrisable et non conditionnel de cette majoration volumétrique, la ville de Vaux-sur-Seine s'interroge sur l'impact de l'application de cette loi sur les équilibres recherchés du territoire décrits et définis dans le PLU.

Il est important de noter qu'une augmentation systématique de la hauteur du bâti irait à l'encontre de la préservation de l'identité communale et de ses paysages. L'augmentation inconsidérée du nombre de logements serait susceptible dans certains secteurs d'aggraver les problèmes de stationnement, d'artificialisation des sols ou d'évacuation des eaux, ce qui doit inciter à la prudence.

M. Crespo précise que cette procédure devrait être abrogée par le Parlement durant cet été. Par prudence, il importe de délibérer sur les modalités de concertation.

A la fin de cette consultation, une synthèse des observations du public sera présentée au Conseil Municipal lequel décidera :

- de ne pas appliquer cette majoration sur tout ou partie de son territoire

- ou d'autoriser un dépassement des règles de constructibilité.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **mettre en ligne sur le site Internet la note d'information**

- **insérer cette note dans le Vaux Magazine de la rentrée,**

- **mettre à disposition du public durant 1 mois un registre en Mairie afin qu'il puisse formuler ses observations.**

● CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Couteau présente à l'Assemblée l'accompagnement du Parc Naturel Régional du Vexin Français auprès des Communes dans leurs démarches d'économie d'énergie via la mise en place d'un dispositif de Conseil en Energie Partagée (CEP), d'une durée de 3 ans. Ce service, objectif et indépendant, permet le suivi, l'analyse et la

réduction des consommations énergétiques du patrimoine communal. Il propose également un appui technique pour les projets de construction et de rénovation des bâtiments.

Ce nouveau service est porté par l'Association « Energie Solidaire » dans le nord des Yvelines.

L'adhésion représente 1,5 €/habitant/an et est subventionnée par le PNRVF à hauteur de 70 % (plafonné à 4 200 €).

La Commune de Vaux sur Seine s'est portée candidate et est ainsi une des premières à bénéficier de ce service.

M. Couteau précise que l'Association a commencé à travailler sur l'isolation de l'Espace Marcelle Cuche.

Mme Prévost s'étonne que la Commune fasse appel à des prestataires extérieurs.

M. Couteau confirme que les services communaux dispose bien des données mais pas des outils pour analyser les consommations énergétiques. A terme, ces conseils doivent permettre de réduire les factures énergétiques puisque la mission de l'Association consiste à émettre des propositions.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Lachaud, M. Bresciani), Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'aide financière du PNR du Vexin Français.

● TRAVAUX DANS LES ÉCOLES : DEMANDE DE SUBVENTION

En l'absence de Mme Robin, M. Couteau rappelle à l'Assemblée que des crédits sont inscrits au budget 2012 afin de poursuivre la rénovation des établissements scolaires de la Commune.

Il est ainsi prévu la mise en peinture d'une salle de classe de la maternelle, de moderniser le revêtement de sol de l'extension de l'école élémentaire ainsi que les jeux de cour de la maternelle et de réaménager la cour du 87, rue du Général de Gaulle.

L'ensemble des travaux est estimé à 32 558 € HT.

Le Département des Yvelines subventionne tous les travaux de construction, d'extension, de réhabilitation ou de restructuration des écoles à hauteur de 15 % du montant HT des travaux, avec un plafond de dépense subventionnable de 550 000 € HT par an.

M. Couteau précise que l'ensemble des fenêtres des écoles sont à présente toutes changées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et à solliciter le démarrage anticipé des travaux.

ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Bréard informe le Conseil Municipal que la société PARTIDIS SAS, anciennement POLIET, ex SAMC, souhaite céder des parcelles non bâties lui appartenant sur la Commune.

L'acquisition de ces parcelles avait été rendue nécessaire pour l'extraction du gypse. La contenance totale s'élève à 133 682 m².

La Commune s'est portée acquéreur lors de l'appel à candidature de la SAFER.

Le coût est évalué à près de 50 000 €.

Ces parcelles étant situées en Espace Naturel Sensible, leur acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts, à hauteur de 80%.

Ces parcelles seront conservées dans leur état naturel en zone de carrières en raison des risques d'effondrement.

Celles situées en bord de Seine seront valorisées en escale nautique, espace vert ouvert au public et à la promenade.

suite page 42



M. Welker comprend mal l'appétit d'acquisitions foncières de la Commune. M. Crespo explique qu'il s'agit d'un lot et que ce sont les parcelles en bord de Seine qui sont les plus intéressantes. M. Bréard précise que ces terrains prolongent ceux qui appartiennent déjà à la Commune ou en cours d'acquisition, dans le secteur du Chemin des Clos, derrière le bâtiment LOGIREP.

M. Welker constate qu'aucun espace vert n'est encore aménagé. M. Crespo précise qu'il faut du temps pour réfléchir à l'aménagement et étudier le projet.

Actuellement, une réflexion est engagée avec le PNR du Vexin pour l'aménagement des terrains situés derrière le bâtiment LOGIREP, chemin des Clos, jusqu'à la Seine.

A la majorité (4 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence des Espaces Verts.

● RESTAURATION SCOLAIRE - ETUDE SURVEILLÉE : ACTUALISATION DES TARIFS

M. Crespo rappelle que par délibération en date du 3 juillet 2009 et du 17 juin 2011, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la restauration scolaire.

Pour l'année 2012/2013, la Commission scolaire a travaillé sur les tarifs à appliquer afin de répercuter le coût des matières mais surtout le coût du personnel qu'il convient de renforcer sur le service des maternelles. L'augmentation est de l'ordre de 4%.

Pour information, M. Crespo confirme l'ouverture d'une classe de maternelle.

A l'unanimité, le Conseil Municipal arrête les montants comme suit :

Tarifs restaurant scolaire 2012/2013

Elémentaire et maternelle	Quotient familial en Euros
0 à 4 000 €	2,45 €
4 001 à 6 000 €	2,95 €
6 001 à 8 000 €	3,45 €
8 001 à 11 500 €	3,70 €
11 500 à 13 500 €	3,85 €
+ 13 500 €	4,00 €

Autres tarifs

Etude surveillée	3,30 €
Personnel communal	2,75 €
Extérieur	5,60 €
Exceptionnel	4,85 €
Panier repas	1,50 €

● INSTITUTION DE LA PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

M. Crespo présente la participation pour l'Assainissement Collectif (PAC), créée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 du 14 mars 2012 qui est destinée à remplacer la participation pour raccordement à l'égout (PRE) supprimée à compter du 1er juillet 2012.

La participation est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé et s'élève à l'instar de la PRE au maximum à 80% du coût d'un assainissement individuel, le coût du branchement est déduit de cette somme.

A la différence de la PRE, la PAC est exigible à compter de la date de raccordement au réseau public : la PAC n'est donc plus seulement réservée aux immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public mais à tous les immeubles soumis à l'obli-

gation de raccordement.

Dorénavant, la PAC est totalement déconnectée du permis de construire. La participation est instituée par délibération qui détermine les modalités de calcul et en fixe le montant. Ce dernier peut être différencié selon qu'il s'agit d'une construction nouvelle ou d'une construction existante.

A ce jour, le coût d'une installation d'assainissement autonome neuve est de l'ordre de 10 000 à 15 000 €.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Benchehida), le Conseil Municipal fixe, à compter du 1er juillet 2012, la PAC comme suit :

- 4 000 € pour les constructions nouvelles au 1er juillet 2012.
- 4 000 € par logement d'un immeuble collectif nouveau au 1er juillet 2012,
- 3 000 € pour les nouveaux logements au 1er juillet 2012 dans un immeuble collectif, existant.
- 1 200 € pour les constructions existantes au 1er juillet 2012.

● RAPPORT PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. Crespo rappelle qu'en vertu des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service assainissement doit être présenté par le Maire dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Ces dispositions s'appliquent quel que soit le mode d'exploitation du service public.

C'est l'objet de cette présentation qui ne nécessite pas de délibération. Le rapport annuel est consultable en Mairie.

● TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MARTINIÈRE : PASSATION DU MARCHÉ PUBLIC : MODIFICATION DE LA PROCÉDURE

Par délibération en date du 17/02/2012, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la procédure de passation de marché public en recourant à la procédure adaptée pour les travaux de rénovation de la Martinière.

M. Crespo informe l'Assemblée qu'à l'issue de la consultation, aucune entreprise ne s'est portée candidate. Aussi, il est proposé de relancer une consultation en lots séparés.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal autorise le Maire à relancer la procédure, en allotissant le marché de la manière suivante :

Lot 1 : gros œuvre :	170.000 € HT
Lot 2 : serrurerie :	72.500 € HT
Lot 3 : étanchéité :	40.000 € HT
Lot 4 : menuiserie :	6.000 € HT
Lot 5 : plomberie :	3.000 € HT
Lot 6 : électricité :	7.500 € HT
Lot 7 : peinture :	10.000 € HT
	= -----
	309.000 € HT

Et à signer les pièces du Marché.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHÉ EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET :
VAUXSURSEINE.FR**



TÉLÉPHONES UTILES

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15

Bureau de police de Meulan	01 34 92 53 20
Communauté de Commune Vexin Seine (CCVS)	01 30 99 06 07
Commissariat des Mureaux	01 34 92 49 00
Gendarmerie	01 30 99 48 66
Préfecture Versailles	01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes	01 30 92 74 00
EDF Les Mureaux Dépannage gaz	0 810 433 095
Dépannage électricité	0 810 433 095
SPI Environnement	01 39 70 20 00
SNCF gare	01 34 74 09 38
S ^{ce} navigation de la Seine	01 30 37 06 33

Santé

Centre méd. d'Évèquemont	01 30 91 80 00
Hôpital Meulan	01 30 22 40 40
Service des urgences	01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet	01 34 74 09 60
Maison méd. de garde des Mureaux	FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile	01 34 74 80 60
Dentistes	
D ^{rs} Brochery, Fulea	01 34 74 94 50
Garde (dim. et jours fériés)	01 39 51 21 21
Infirmières	
M ^{me} Saulay	01 30 99 20 21
M ^{me} Devaux	01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76
Kinésithérapeutes	
E. André, T. Muller	01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13
J. Burlot	01 34 74 40 31 & 06 07 39 20 46

Médecins

D ^r Guillauneuf	01 34 74 14 20
D ^r Malavialle, Moreau, Sevestre	01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes)	01 34 74 78 78
Pédicure - Podologue	

Cédric Scholer	
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00	
Psychothérapeute	
M ^{me} Le Guillevic	01 34 74 22 73
Psychologue clinicien	
M Lalibert d'Anglas	06 49 21 60 19

Animaux

Fourrière canine (SACPA)	01 47 98 43 72
Fourrière Yvelines	01 34 89 05 47
Centrale canine	01 49 37 54 54
Oasis Chenil Mantes	01 30 94 06 80
SPA	01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués	01 34 83 50 28
SPA Mantes/Buchelay	01 30 33 38 04
SPA Orgeval	01 39 08 05 08

Vétérinaires

D ^r Giorgi	01 39 70 62 90
D ^{rs} Robinson, Sourceau	01 34 74 66 00
Clinique Vét. Mantes-la-Jolie	01 30 33 24 25
SOS Vét.	01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

Divers

Dépannage auto Neumann	01 34 74 21 12
Pompes funèbres : Meulan	01 34 74 97 65
01 30 22 09 02 - Les Mureaux	01 34 74 04 47
Taxis : Anne-Marie	06 86 43 50 61
M. Vilas	01 39 74 02 84

Services municipaux

Mairie	01 30 99 91 50
contact@vauxsurseine.fr	
www.vauxsurseine.fr	
Police municipale	06 72 91 18 82
06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79	
Ateliers municipaux	01 30 99 47 95
Bibliothèque	01 30 99 48 80
Centre de loisirs	01 30 91 45 52
Cosec	01 34 74 43 80
École maternelle	01 34 74 25 77
École primaire du 87	01 34 74 00 19
École primaire du 144	01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche	01 30 22 06 77
Orangerie	01 30 22 25 92
Restauration scolaire	01 34 74 72 93
Salle des associations	01 34 74 53 91

Social

ANPE	01 30 22 90 90
Emplois-Services	01 30 99 06 07
CPAM	01 34 92 88 30
accueil à domicile	01 30 74 52 13
Maison de retraite Orpéa	01 34 92 02 02
Permanence sociale	01 34 92 87 20
PMI	01 34 92 87 20

Culte

Presbytère	01 34 74 01 09
Pasteur Luc Olekhovitch	01 34 74 33 00

ACCADRA

M ^{me} Marta Bentkowski	01 30 99 11 09
----------------------------------	----------------

ADGV

M ^{me} Caroline Louviaux	06 87 11 61 38
-----------------------------------	----------------

AFAPEO (Tai chi chuan & Qi gong)

M. Sylvain Schneyder	06 11 94 24 06
----------------------	----------------

ASPIC 78

M. Bresciani	06 19 22 17 89
--------------	----------------

Association Go-Am, Ung-No Lee

M. Young-Sé Lee	01 34 74 37 27
-----------------	----------------

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard	01 30 99 78 45
-------------------	----------------

ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M ^{me} Jocelyne Delafosse	01 30 99 78 18
------------------------------------	----------------

ATCV (Tennis)

M. Kamel Hadjaz :	06 14 48 04 62
-------------------	----------------

Atelier dessin, pastel, peinture

M ^{me} David-Leroy	01 39 74 56 04
-----------------------------	----------------

AVRIL

M ^{me} Martine Mourier	01 30 99 64 43
---------------------------------	----------------

AVSM (Sports motocyclistes)

M. Laurent Maunoir	06 15 95 20 40
--------------------	----------------

Amicale des donneurs de sang

M ^{me} Odette Bréard	01 34 74 29 51
-------------------------------	----------------

Bobines & Bambins

Nathalie Alexandre	06 86 26 35 73
--------------------	----------------

Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff	01 30 99 00 10
-----------------	----------------

ASSOCIATIONS VAUXOISES



CSV (Pétanque)

M. Alain Skadarka	01 30 99 07 19
-------------------	----------------

CVVX (Club de voile)

M. Daniel Scheltus	01 34 74 82 58
--------------------	----------------

Ecole de Musique Frédéric Chopin

Sébastien Fontaine	06 72 22 54 90
--------------------	----------------

Entre Seine et Jardins

M ^{me} Caroline Viannay	06 29 62 86 63
----------------------------------	----------------

ESV (Football)

M. Eric Rapp	01 34 74 62 80
--------------	----------------

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau	01 30 99 09 70
------------------------	----------------

Guitare en Val de Seine

Guillaume Lalibert	06 64 36 83 31
--------------------	----------------

Handicap Prévention

Thierry Chefdeville	06 86 28 16 93
---------------------	----------------

Judo-club

M. Jean-Marie Leicknam	01 34 74 63 72
------------------------	----------------

Karaté do Shotokan - École Omnisports

M ^{me} Marlène Mercier	06 10 51 52 46
---------------------------------	----------------

La Saint-Hubert (Chasse)

M. Daniel Rousseau	01 30 99 87 31
--------------------	----------------

Mosaïque et petits Cailloux

M ^{me} Sandrina Van Geel	01 30 99 34 45
-----------------------------------	----------------

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J-L Lépinoy	06 88 76 14 75
----------------	----------------

Passeport Jeunes

M ^{me} Gardin	01 30 91 98 35
------------------------	----------------

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert	01 34 74 93 80
---------------------	----------------

Secours catholique

Centre St-Nicaise	01 30 22 16 24
-------------------	----------------

Soif compagnie (théâtre)

Claire Astruc	06 20 47 20 31
---------------	----------------

Sous le baobab

Sophie :	01 30 99 24 90
----------	----------------

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson	01 34 92 92 62
----------------	----------------

TTCV (Tennis de table)

M. François Lecouvey	01 39 70 98 18
----------------------	----------------

Vaux contre le cancer

M. Jean Gineste	01 34 74 95 25
-----------------	----------------

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M ^{me} Christiane Lagier	01 34 74 16 20
-----------------------------------	----------------

Vocalises (Chorale)

M ^{me} Lemaître	01 34 74 16 03
--------------------------	----------------





UN APPEL AU PUBLIC POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ÉTAT DE SANTÉ DE NOS FORÊTS

Repérez ces espèces au cours de vos balades
et contribuez à une étude scientifique



Lancez-vous sur les traces
de l'écureuil roux



Suivez au vol
le morio



Ouvrez l'œil pour
repérer les carabes !



Prenez le temps d'observer
l'étonnante hélice des bois

*Au total, 24 espèces différentes
sont à identifier.*

Rejoignez-nous vite sur
www.biodiversite-foret.fr

